

# SAGUENAYENSIA

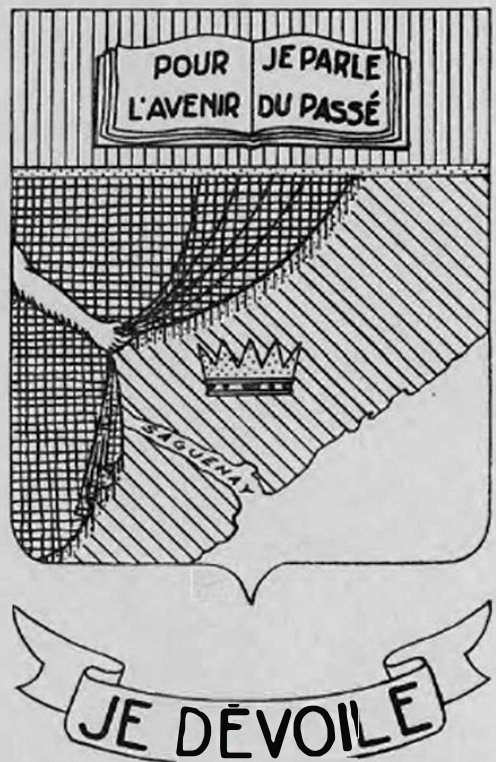
Volume 3—Numéro 2  
Mars-avril 1961

Revue

de la

Société Historique

du Saguenay





## Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

### Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

### Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

### Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données<sup>1</sup> de la Société historique du Saguenay au [www.shistoriquesaguenay.com](http://www.shistoriquesaguenay.com) :
  - Publications en ligne
  - Archives en ligne
  - Bibliothèque en ligne
  - Images en ligne
  - Capsules historiques
  - Et autres

### Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

<sup>1</sup> Les bases de données disponibles peuvent varier.



# Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 3 — Numéro 2

Mars-avril 1961

## SAGUENAYENSIA

Directeur :

Mgr Victor Tremblay.

Administrateur :

J.-Eugène Houde.

Trésorier :

J.-Henri Bouchard.

Représentant :

Wilfrid Landry.

Adresse :

Au Petit Séminaire, Chicoutimi.  
Téléphone: LI 9-2805

Imprimeur :

Le Progrès du Saguenay, Ltée  
316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Prix de l'abonnement :  
\$2.00 par année.

(La contribution des membres de la Société Historique du Saguenay y donne droit sans autre frais).

## SOMMAIRE

	Pages
Hommage à Monseigneur Paré — La Direction .....	25
Les armoiries de la Ville de Saint-Félicien .....	26
L'avènement de l'automobile sur la Côte Nord — Mgr René Bélanger .....	26
Des requins dans la rivière Sa- guenay — Frère Léo Bras- sard, C.S.V. ....	27
La découverte du Saguenay — Mgr Victor Tremblay .....	30
Anecdote: Expérience de chasse — V. Tremblay .....	34
Questions et réponses .....	34
Les mariages de la région — Léonidas Bélanger .....	35
Orateurs saguenéens — Abbé Raymond Desgagné .....	39
Mémoires d'un vieillard : Alphonse Parent .....	42
Importance de la petite histoire — Harry Bernard .....	44

## EDITORIAL :

### HOMMAGE À MONSEIGNEUR PARÉ

Nous nous faisons un devoir de joindre notre voix à celles de tous nos concitoyens pour saluer l'avènement de Son Excellence Monseigneur Paré comme évêque du diocèse de Chicoutimi. La personnalité de l'éminent prélat et les circonstances de son accession à la gouverne du diocèse font de cet événement un événement particulièrement heureux pour notre région.

Il serait impertinent pour nous de faire l'inventaire des qualifications de Monseigneur Paré, et même d'en faire l'éloge: elles ont été appréciées et jugées par plus compétent que nous et elles ont fait leurs preuves aux yeux de tous; nous ne pouvons que les reconnaître et les admirer, puis dire tout haut la joie, la fierté et la confiance qu'elles nous inspirent.

Nous sommes plus à l'aise pour souligner les circonstances remarquables qui marquent de traits heureux l'avènement de notre nouvel évêque.

C'est d'abord que la succession s'est faite sans secousse ni retard, sans période de vacance du siège épiscopal, tout uniment, comme deux bons conducteurs se remplacent au volant, comme deux collaborateurs se continuent l'un l'autre.

C'est ensuite qu'en assumant la responsabilité du diocèse Mgr Paré n'a pas à affronter une tâche nouvelle, dans un champ d'action et avec des hommes jusque-là inconnus, comme il arrive à celui qui était auparavant étranger; ses contacts et son initiation ne sont pas à faire. Il est parfaitement au courant de tout, grâce à des années d'étude et d'action en collaboration intime avec Mgr Melançon, grâce à sa participative attentive et constante à l'activité du diocèse depuis cinq ans déjà.

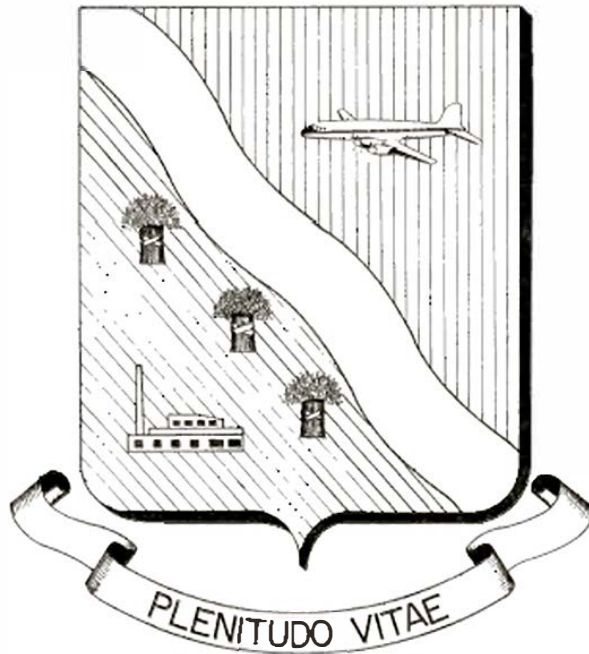
La retraite de Mgr Melançon met à l'événement une note de tristesse; car depuis vingt ans il nous a accoutumés à une sollicitude et un dévouement qui nous ont profondément émus et fortement attachés à sa personne. Mais il atténue lui-même l'accent de cette note, en demeurant chez nous et auprès de son successeur.

La tâche qu'assume Son Excellence Mgr Paré est évidemment très lourde et rendue extraordinairement difficile par les temps que nous traversons. Il est éminemment qualifié pour la remplir, mais il a le droit de compter sur la bonne volonté et le concours de nous tous, prêtres et laïcs, dans toutes les sphères de notre activité.

C'est le mot d'ordre que nous voudrions communiquer à toute la population saguenéenne en priant notre nouvel évêque d'agréer nos hommages les plus sincères et l'assurance de notre entière et filiale soumission.

La Direction.

## Armoiries de St-Félicien



En 1957 la ville de Saint-Félicien s'est donné des armoiries. Composées par le maire, M. Rodolphe Lefebvre, avec quelques membres de son conseil, leur agencement héraldique a été fait par Mgr Victor Tremblay, de la Société Historique du Saguenay, avec le concours de M. Gérard Galiène, de Québec, qui en a lui-même exécuté le dessin.

Leur blasonnement se lit ainsi :

**Tranché: de gueules à l'avion d'argent, de sinople aux trois gerbes d'or posées en bande et à l'usine d'argent; à la bande ondulée d'argent brochant sur la partition.**

Les couleurs du champ, rouge (gueules) et vert (sinople), représentent Saint-Félicien sous deux aspects : la population, qui forme et anime la cité; les choses, que la population ordonne et met en valeur.

La pièce honorable, une bande d'argent légèrement ondulée, représente la rivière, qui caractérise le paysage et conditionne de façon particulière le développement de Saint-Félicien.

Les meubles rappellent des formes d'activité les plus marquantes de la localité.

La devise, PLENITUDO VITAE, la plénitude de vie, en d'autres termes, vivre pleinement, dit l'idéal que se proposent et proposent à leurs citoyens les chefs de la cité.

Le prochain numéro de SAGUENAYENSIA sera réservé spécialement au rapport des études scientifiques faites sur les grottes explorées dans le fjord du Saguenay.

## L'avènement de l'automobile sur la Côte-Nord

A la fin du siècle dernier et au début de 1900, une révolution s'opère partout dans les moyens de communication. Dans les grands centres d'abord, puis peu à peu dans les campagnes, on se familiarise avec les "voitures à gazoline", comme on disait alors.

Le 17 juin 1910, "L'Action Sociale" de Québec, sous le titre: "L'Auto devient fastasque", parle d'une de ces nouvelles voitures qui, conduite à la vitesse insensée d'une quarantaine de milles à l'heure, a enfoncé une clôture. Le nouvelliste termine par ces graves paroles: "Nous attirons l'attention des autorités sur ces faits et les prions de bien vouloir faire cesser pareils abus qui sont de nature à causer des accidents très sérieux".

Cette même année 1910, le colonel B.-A. Scott, industriel de Roberval et candidat libéral de l'obédience de Laurier, parcourait la région du Lac St-Jean avec sa "Locomotive Touring" et fut le premier automobiliste à entrer dans Chicoutimi. De là, il se dirigea vers la Côte Nord en compagnie de son fils, aujourd'hui le major B.-Sheyn Scott, de Québec. Ils descendirent la rivière Saguenay sur un des bateaux de la Compagnie Richelieu. Débarqués au qual de l'Anse-à-l'Eau (Tadoussac), ils se rendirent jusqu'au magasin de M. Bourgoing, dans le village, après avoir été obligés de se faire tirer par un cheval dans la côte de la saumonnerie.

Un tel exploit ne réussit pas à lui assurer la victoire aux élections fédérales du 21 septembre 1911, victoire qui échet à l'ancien député de Chicoutimi-Saguenay, Jos. Girard. Mais l'élu dans Charlevoix-Montmorency, Sir Rodolphe Forget, conservateur, tint à venir triompher à sa manière en venant lui aussi à Tadoussac avec l'une de ses deux automobiles: une Cadillac et une Darracq (de fabrication française).

Dans la suite, M. Alphonse Marquis, de Tadoussac, fit l'acquisition d'une "McLaughlin-Buick". A peu près dans le même temps, le même village, porte d'entrée du comté Saguenay, voyait arriver les automobiles d'un nommé Gauvin et de M. J.-A. Rouleau, ingénieur-forestier.

(Nous tenons ces renseignements du major B.-S. Scott, du colonel Maurice Forget, fils de Sir Rodolphe, et de M. Alphonse Marquis. Ainsi se trouve confirmé ce qui se disait d'ailleurs dans le milieu où nous avons grandi).

(Mgr) René Bélanger, p.d.

# Des requins dans la rivière Saguenay

par Léo BRASSARD, c.s.v.

professeur au Séminaire de Joliette.

Le mystérieux fjord Saguenay entretient-il des poissons de taille ? Des Requins, par exemple ? — Sans vouloir effrayer les baigneurs qui fréquentent cette rivière, nous devons répondre par l'affirmative. Nous avons maintenant des preuves authentiques de la présence de Requins dans la rivière Saguenay, dans la zone comprise entre Tadoussac et Saint-Fulgence, c'est-à-dire dans le bras de mer appelé Saguenay.

Mais n'allez pas fuir les plages du sympathique Saguenay. L'espèce reconnue maintenant n'offre aucun danger pour l'homme. Ce requin a même la réputation d'un paresseux, d'un apathique.

Au cours de notre étude-inventaire des poissons de la rivière Saguenay, entreprise depuis 1958, au CAMP DES JEUNES EXPLORATEURS (1), nous avons découvert des documents authentiques et précis qui nous fournissent la preuve certaine de la présence de grands Sélaciens dans ce fjord. Deux premières séries de documents, circonstanciés et illustrés, fournissent un témoignage indéniable. Et il s'agit alors du Requin appelé *Requin du Groenland* ou *Somniosus microcephalus* (Bloch & Schneider), dans la langue scientifique. Avec mon collègue, professeur d'ichthyologie à ce même Camp, nous en avons fait une communication à la revue LE NATURALISTE CANADIEN. (2)

De plus, en conversant avec les gens de la région et, surtout, en examinant les précieuses collections de la Société Historique du Saguenay, nous avons pu découvrir d'autres mentions de poissons "monstres" pour ce même fjord. Et nous croyons qu'il s'agit encore de Requins.

En les classifiant, nous présentons ici une brève description des documents et un résumé des témoignages recueillis au sujet de ces Requins. Nous commençons par les documents publiés et illustrés qui ont rendu possible une identification précise de l'espèce.

## Documentation publiés et illustrés

### 1— Dans la Baie des Iles

Le 18 juin 1944, vers trois heures de l'après-midi, un Requin était trouvé, échoué sur la grève, à marée basse, près du camp de M. Henri JALBERT. Le poisson portait une large entaille à la tête. Il mesurait environ 9 pieds de longueur totale. Une personne témoin de l'accident — une

infirmière — s'approche du poisson et en fait la dissection: elle constate avec surprise qu'il s'agit d'une femelle portant encore son petit dans ses entrailles.

Nous tenons tous ces détails des personnes témoins de la scène et d'un article publié dans le journal hebdomadaire d'Arvida, LE LINGOT, dans sa livraison du 1er juillet 1944. Nous avons pu obtenir l'original de la photographie reproduite alors dans ce journal. L'examen de cette photographie nous a permis, avec l'aide de spécialistes, d'identifier précisément ce Requin comme étant le *Requin du Groenland*, comme il est fait mention plus haut.

La Baie des Iles est située sur la rive nord de la rivière Saguenay, à environ 19 milles en aval de Chicoutimi, soit environ 54 milles en amont de Tadoussac.

### 2— Au village de Saint-Fulgence

Samedi matin, le 17 septembre 1955, M. Georges LAPOINTE de Saint-Fulgence se rendait visiter sa pêche au bord du Saguenay. C'était jour de grande marée de la nouvelle lune. A son grand étonnement, il aperçut un énorme poisson captif dans le bassin de sa pêche, encore vivant, faisant des efforts pour se libérer de cette mare d'environ 1 pied de profondeur. Le pêcheur affirme que le Requin mesurait 10 pieds et 6 pouces de longueur totale.



Le requin *SOMNIOSUS MICROCEPHALUS* échoué sur la grève, dans la baie des Iles, le 18 juin 1944. Photo: Le LINGOT.

Après avoir exposé l'animal à la curiosité des visiteurs, M. LAPOINTE le vendit à un fermier, M. Léonce VILLENEUVE, résidant aux environs de Chicoutimi-Nord. Le poisson fut coupé en blocs et servi en nourriture aux porcs qui l'apprécèrent visiblement. Ce cultivateur nous a fait remarquer que la chair du Requin était phosphorescente.

Le quotidien de Chicoutimi, LE PROGRES DU SAGUENAY, dans sa livraison du 19 septembre 1955, publiait une photographie; l'original nous a été fourni et nous avons pu y reconnaître la même espèce que le précédent, soit le *Requin du Groenland*. Les professeurs et ichthyologistes Vianney LEGENDRE, de l'Université de Montréal, et William-C. SCHROEDER, de l'Université Harvard, ont déterminé l'espèce après l'examen de ces documents.

A deux reprises, le *Requin du Groenland* a donc été observé sur les rives de la rivière Saguenay, à plus de 54 milles et 62 milles de son embouchure. C'est un poisson très abondant dans l'Arctique et l'Atlantique Nord de même que dans la partie nord du golfe Saint-Laurent. Sa mention dans la rivière Saguenay semble nouvelle dans la littérature scientifique.

Dans l'édition du PROGRES DU SAGUENAY, mentionnée ci-haut, ce poisson prenait divers noms... fantaisistes et devenait même un mammifère marin!



Le requin trouvé dans une "pêche", à Saint-Fulgence, le 17 septembre 1955.  
Photo: Le PROGRES DU SAGUENAY.

#### Document publié et non illustré

Dans le même journal, LE PROGRES DU SAGUENAY, édition du 27 septembre 1888, nous lisons un témoignage très intéressant, sous le titre "*Un monstre marin*", dans un communiqué provenant de la Bale des Ha Ha. Tous les détails de cette note sont à remarquer, surtout en ce qui concerne la peau et la dissection de l'animal: observations bien opportunes qui permettent d'affirmer qu'il s'agit bien d'un Requin. Nous rapportons intégralement cette description.

"Le 27 août dernier, la femme de Hypolite Tremblay, charretier, se rendait à une porcherie qui se trouve sur la grève et à quelques cents pieds de sa résidence. Comme d'habitude, elle apportait avec elle une gaffe afin de sauver du bois que la

marée montante amène au rivage. Tout à coup, elle aperçoit devant elle une masse (pas ordinaire) qui la terrifia d'épouvante. C'était un monstre marin qui était échoué, et avait toute la tête hors de l'eau. Madame Tremblay vite remise de sa frayeur, ne songe pas à aller chercher du secours, mais armée de sa gaffe, elle se mit en devoir de l'aborder pour le tuer seule. Il s'en suit une bataille en règle, et à chaque coup que lui portait Madame Tremblay, le monstre se redressait droit debout sur le sable, et faisait entendre un bruit semblable à un sifflet d'alarme. Comme la mer baissait, le poisson ne tarda pas à être complètement à sec, et alors l'intrépide dame Tremblay parvint à introduire sa gaffe, et à l'enfoncer jusqu'à la moitié dans la gueule du monstre. Après ce fait d'arme elle accourut raconter ce phénomène à son mari et quelques minutes après une partie du village était réunie sur la grève.

"Le monstre mesurait treize pieds et six pouces de longueur et nous avons évalué son poids de 1500 à 1600 livres. La tête était très grosse et la gueule découpée sous la gorge. Les oreilles avec leur pavillon ressemblaient exactement à celles du loup-cervier. La peau était rugueuse et semblable à du papier sablé. En le disséquant, on n'a pas trouvé d'os mais seulement des cartilages bleuâtres et transparents. Chacun lui donnait un nom; pour les uns c'était un requin, d'autres un baleineau, un chien de mer, etc. Finalement des personnes du Nouveau-Brunswick qui sont ici engagées dans la manufacture de conserve de bleuets, nous déclarèrent bien connaître ce monstre pour être une *marai*che, mais que chez eux on distinguait trois dénominations différentes de marai-ches, et que celles-ci étaient appelées "*Men eater*".

D'autres témoignages (verbaux), conservés à la Société Historique du Saguenay, confirment cette capture d'un "monstre" et précisent que cette dame Tremblay habitait bien une ferme "dans le Foulon", dans la Baie des Ha Ha.

#### Témoignages non publiés

Sous ce troisième titre, nous avons recueilli d'autres documents, mais verbaux, non publiés — du moins à notre connaissance. On nous a mentionné deux autres Requins, l'un à l'Anse Saint-Jean et l'autre dans la Baie des Ha Ha.

#### A l'Anse Saint-Jean

Plusieurs personnes du village de l'Anse Saint-Jean, sur la rive sud du fjord du Saguenay, nous avaient déjà mentionné la capture d'un Requin. Nous avons pu obtenir des détails assez précis en questionnant le gardien du quai, M. Francis LAVOIE — le 24 août 1960. "En 1948, nous dit-il, un Requin s'était échoué près du quai; il mesurait 12 ou 13 pieds. C'était dans les grandes marées d'automne. L'animal fut tué à la carabine. Il avait la peau rude. Il portait des petites nageoires au milieu du dos et sept rangées de dents dans sa grande gueule."

Nous n'avons pu trouver de description plus précise de l'incident ni aucune photographie.

#### Dans la Baie des Ha Ha

Ce deuxième témoignage nous rapporte des faits aussi sûrs et vraisemblables que le premier. Plusieurs personnes, questionnées récemment (décembre 1960) par Mgr Victor Tremblay, président-fondateur de la Société Historique du Saguenay, ont affirmé avoir vu ce Requin, "trouvé mort, une large entaille à la tête, dans la Baie des Ha Ha, entre le quai de Bagotville et l'anse à Benjamin, au cours de l'été de 1926."

"Il a été trouvé par un groupe de jeunes gens en vacances, parmi lesquels l'abbé Louis-Joseph DROUIN du Séminaire et Léon Tremblay de Bagotville, que j'ai personnellement questionnés, ainsi que Mgr Gérard DESDAGNE". (In litt. de Mgr V. Tremblay, 30 décembre 1960).

"Ils ont amené le Requin au quai et l'ont monté sur le quai même où nombre de gens venaient le voir. Le père de Léon s'est découpé une section de la mâchoire de l'animal pour montrer la forme des dents et l'a longuement eue en sa possession. La description correspond exactement au Requin et tous affirment nettement que c'en était un. En fait, ils ont eu amplement le temps de l'examiner et d'étudier le cas. On a dû rejeter la carcasse à la mer à cause de la mauvaise odeur qui commençait à s'en dégager" (idem).

Malheureusement, aucune photographie ou description écrite n'a été trouvée. Il semble bien cependant que nous soyons devant un cinquième Requin pour notre rivière Saguenay, et... sans doute que d'autres témoignages nous échappent! En effet, devant tous ces faits, témoignages, nous sommes assuré que le Requin fréquente assez régulièrement la rivière Saguenay, dans cette zone envahie par les eaux du fleuve. Et nous ne serions pas surpris d'y voir souvent apparaître le nom de *Requin du Groenland* ! . . .

Nous profitons donc de l'occasion pour inviter tous les lecteurs de SAGUENAYENSIA à nous communiquer tous les renseignements possibles — et surtout les documents publiés, illustrés — sur les poissons du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay... particulièrement sur les Requins.

En terminant, nous remercions tous ceux qui ont bien voulu répondre à nos questions ou nous fournir des photographies et autres renseignements. Nous remercions particulièrement M. et Mme Georges LAPOINTE, M. Gérard TREMBLAY, de Saint-Fulgence; M. Léonce VILLENEUVE, MM. Henri, Pierre et Emile JALBERT; Lucien LEMAY et le frère Henri LEMAY, c.s.v.; M. Maurice BÉGIN, M. l'abbé Louis-Joseph DROUIN, Mgr Gérard DESGAGNE, tous de Chicoutimi. MM. Antoine DESGAGNE et Léon TREMBLAY de Bagotville.

Notre sincère reconnaissance à Mgr Victor Tremblay qui a bien voulu s'intéresser à cette question et nous fournir les plus précieuses informations.

- (1) Le Camp des Jeunes Explorateurs est un camp d'étude des sciences naturelles, installé au Cap Jaseux, en aval de Saint-Fulgence, depuis juin 1958.
- (2) Revue LE NATURALISTE CANADIEN, Université Laval, vol. LXXXVII, no 12, décembre 1960, pp. 269-277: Le Requin Somniosus microcephalus dans la rivière Saguenay, par Gérard DRAINVILLE, ptre, et Léo Brassard, c.s.v.

## La découverte du Saguenay

Le "Royaume du Saguenay" a été découvert par Jacques Cartier au cours de son deuxième voyage, dans l'été de 1535. Le rapport de ce voyage, très détaillé, mentionne le fait et il le décrit même de façon précise. Nous voulons en citer textuellement tous les passages qui se rapportent au Saguenay et établir ainsi le fait important qui est le point de départ de notre histoire régionale.

Le découvreur avait pour mission de prendre connaissance, aussi complètement que possible, des terres qu'il avait découvertes l'année précédente et dont il avait pris possession au nom du roi de France par l'érection d'une croix à la baie de Gaspé. Il devait spécialement pénétrer aussi loin que possible dans l'intérieur du pays, vérifier s'il n'y aurait pas un passage maritime à travers ces terres, observer les ressources de ces contrées: terre, végétation, mines, animaux et peuples, et y passer un hiver pour faire l'expérience du climat.

Il avait avec lui deux hommes du pays, Taignoagny et Domagaya, hurons de la vallée du Saint-Laurent qu'il avait embarqués à Gaspé lors du voyage précédent et de qui il avait obtenu déjà certains renseignements préalables sur la géographie des lieux à explorer. Ces hommes lui avaient parlé d'un territoire appelé *Saguenay*, très grand, riche en mines, et organisé à la façon d'un royaume, c'est-à-dire ayant, comme en France, un grand chef avec d'autres chefs sous sa dépendance; choses qui n'avaient rien d'in vraisemblable, puisque les Espagnols avaient trouvé tout cela, et même des brillants empires, plus au sud dans le même continent.

### Signalement du Saguenay

Le 13 août, Jacques Cartier sortait de la baie Saint-Laurent (1), à la côte nord en face d'Anticosti, et il s'avançait vers l'ouest. Déviant vers le sud, "ouais un quart sorouaist", il apercevait, après "environ vingt cinq lieues" de trajet, la pointe ouest de l'île Anticosti. Les Indiens, reconnaissant les lieux, lui indiquèrent leur disposition géographique.

*"Et par les deux sauvaiges que avyons prins le premier volaige nous fut dict que c'estoit de la terre de devers le su et que c'estoyt une ysle, et que par le su d'icelle (île) estoit le chemin à aller à Honguedo (Gaspé), où nous les avyons prins le premier volaige, ... et que à deux journées dudict cap et ysle (Anticosti) commancoyt le royaume du Saguenay, à la terre devers le nort, allant vers ledict Canada."*

Cartier voulut vérifier l'exactitude de ces renseignements. Il mit le cap vers le sud et reconnut la côte de la Gaspésie quelque part entre la pointe

à la Renommée et le cap de la Madeleine. Il observa aussi, de là, "les terres du nort encores plus hautes que celles du su, à plus de trente lieues." Après avoir rangé la côte du sud durant une journée, il retourna à celle du nord, "pour aller quérir lesdictes hautes terres que voyons". Il atteignit ces terres vers la baie des Homards (rivière Pentecôte). De plus, il trouva "lesdites terres unyes et basses vers la mer, et les montaignes de devers le nort, par sus lesdictes basses terres, gisentes icelles (terres) est et ouaist, unq cart du surouaist". Tel est bien en effet l'aspect de la Côte Nord dans cette partie, et telle l'orientation des montagnes en arrière de la terrasse riveraine.

C'est dans ces parages que Cartier reçut des deux Indiens canadiens une indication précise :

*"Et par les sauvaiges que avyons nous a esté dict que c'estoit le commencement du Saguenay, et terre habitée, et que de là venoyt le cuyvre rouge, qu'ilz appellent calgnetdazé".*

### Exploration de la côte

Les Indiens ajoutant que la nappe d'eau entre ces deux côtes était la route conduisant aux provinces de Canada et Hochelaga, Cartier ne voulut pas pousser plus loin dans cette direction sans avoir examiné la partie de la côte du nord qu'il n'avait pas explorée, entre ce lieu (aux environs de la rivière Pentecôte) et de la baie Saint-Laurent, "pour veoyr s'il y avoit aucun passage".

*"Le mercredi, XVIIIe jour d'aoust, ledict capitaine fist retourner les navires (2) en arrière et mettre le cap à l'autre bort; et rangeasmes ladicte coste du nort, qui gist nordest et surouaist, faisant unq demy arc, qui est une terre fort haute, non tant comme celle du su. Et arrivasmes, le jeudy ensuyvant, à sept ysles moult hautes, que nous nommasmes les ysles Rondes (3), qui sont à environ quarante lieues des terres du su, et s'avancent hors à la mer troys ou quatre lieues. Le travers (vis-à-vis) desquelles y a unq commencement de basses terres, plaines de beaulx arbres; lesquelles terres nous rangeasmes le vendredi avecques noz barques; le travers desquelles y a plusieurs bancqs de sablon, à plus de deux lieues à la mer, et au bout d'icelles basses terres, qui contiennent environ dix lieues, y a une rivièrre d'eau douce, sortant à la mer, tellement que à plus d'une lieue de terre elle est aussi douce que eau de fontaine. Nous entrasme en ladicte rivièrre avecq noz barques et ne trouvâmes à l'entrée d'icelle que brasse et demye. Il y a dedans ladicte rivièrre plusieurs poissons qui ont forme de chevaux, lesquels vont à la terre de nuyst, et de jour à la mer, ainsi que nous fut dict par noz sauvaiges, et de cesdicts poissons vîmes un grand nombre dedans ladicte rivièrre"*

On a reconnu dans cette description les pointes de sable et la rivière Moisie. Les animaux marins dont il est question ici ont été identifiés comme étant des morses.

Cartier poursuivit ainsi l'observation de la côte jusqu'au point où il l'avait perdue de vue le 13 août.

*"Et lors que nous fusmes certains que ladicte coste estoit rangée et qu'il n'y avoit nul passage, retournasmes à noz navres, qui estoient esdictes Sept Ysles, où il y a raddes à xviii et à vingt brasses, et sablon. Auquel lieu avons esté, sans pouvoyr sortir ny faire voille pour la cause des bruymes et ventz contraires, jusques au XXIIIe jour dudict moys, que nous appareillasmes . . ."* prenant la direction de la côte du sud.

*"... Et avons esté par la mer chemin faisant jusques au vingt neuvième dudict moys, que sommes arryvez à un hable (4) de la coste du su, qui est à envyron xiiii (quatre vingt) lieues desdicts Sept Ysles, lequel est le travers de troys ysles plattes (5) qui sont par le parmy du fleuve. Et environ le my chemin desdictes ysles (Sept Iles) et ledict hable (au Bic), devers le nort, y a une fort grande rivièrre, qui est entre les haultes et basses terres, laquelle faict plusieurs bancs à la mer, à plus de troys lieues, qui est un pays fort dongereulx, et sont de deux brasses et moins; et la choiste (6) d'iceulx bancqs treuverés (vous treuverez) xxv et trente brasses, bort à bort."*

La rivière ainsi décrite est la Manicouagan. Le rapport indique aussi la direction générale de la côte: "Toute icelle coste du nort gist nord est et su surouaist".

#### A la rivière du Saguenay

On prit deux jours à visiter le Bic et ses abords.

*"Nous appareillasmes dudict hable le premier jour de septembre pour aller vers Canada. Et envyron quinze lieues dudict hable, à l'ouaist surouaist, y a troys ysles (7) au parmy (milieu) dudict fleuve, le travers (vis-à-vis) desquelles y a une rivièrre fort parfonde et courante, qui est la rivièrre et chemyn du royaume et terre du Saguenay, ainsi que nous a esté dict par noz deulx hommes du pays de Canada."*

*"Et est icelle rivièrre entre haultes montagnes de pierre nue, sans y avoir que peu de terre, et nonobstant y croist grande quantité d'arbres, et de plusieurs sortes, qui croissent sus ladicte pierre nue comme sus bonne terre; de sorte que nous y avons veu tel arbre suffisant à master navire de trente thonnoaulx, aussi vert qu'il soit possible de veoir, lequel estoit sus un rocq sans y avoir aucune saveur de terre."*

Cette description répond bien à l'entrée du fjord du Saguenay, à Tadoussac. Là eut lieu la première rencontre avec les gens du pays.

*"A l'entrée d'icelle rivièrre trouvastes quatre barques de Canada, qui estoient là venues pour faire pescherie de loups marins et autres poissons. Et nous estant posez dedans ladicte rivièrre, vint deux desdictes barques vers noz navres, lesquelles venoient en une grande peur et crainte, de sorte qu'il en ressortit une, et l'autre aproucha près, (de sorte) qu'ils peurent entendre l'un de noz sauvaiges, qui se nomma et fict sa cognoissance et les fict venir seurement à bort."*

*"Le lendemain, deuxième jour dudict moys de septembre, resortistes hors de ladicte rivièrre pour faire le chemin vers Canada; et trouvastes la marée fort courante et dongereuse, pource devers le su de ladicte rivièrre, y a deulx ysles (8) à l'entour desquelles, à plus de troys lieues, n'y a que deulx et trois brasses, semées de gros perrons (grosses roches) comme thonnoaulx et pippes (9), et les marées decepvantes par entre lesdictes ysles, de sorte que cuydastes (nous crûmes) y perdre nostre gallion (10) sinon le secours de noz barques. Et à la choiste (6) desdicts plateys (12) y a de parfond trente brasses et plus."*

#### Quelques autres détails

Voilà tous les détails de la visite des lieux en bordure du Royaume du Saguenay, faite par Jacques Cartier en 1535, tels que relatés dans le rapport de son voyage. Plus loin, dans le chapitre où il fait la description particulière du fleuve, le découvreur en ajoute quelques autres.

*"Ledict fleuve commence passé l'isle de l'Assumption (Anticosti), le travers des haultes montagnes de Honguedo et des Sept Ysles . . . Et devers le nort, savoir, esdictes Sept Ysles, y a d'un cousté et d'autre envyron sept lieues loing desdites ysles, deux grosses rivièrres qui descendent des monts du Saguenay, lesquelles font plusieurs bancqs à la mer, fort dongereulx. A l'entrée desdictes rivièrres avons veu grand nombre de balaines et chevaulx de mer."*

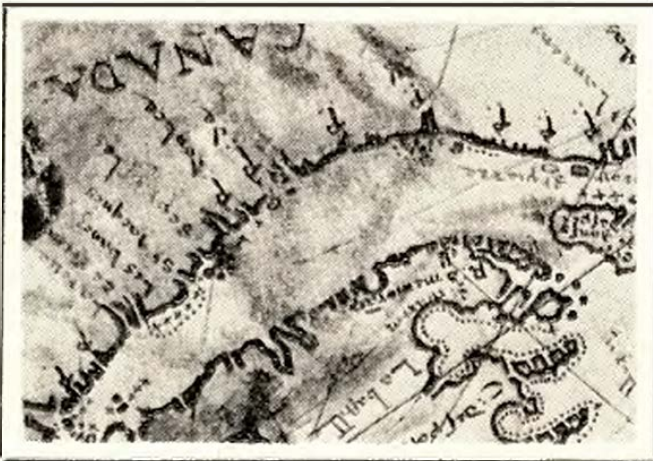
Ces "grosses rivières" sont la Moisie, du côté est, et la Sainte-Marguerite, du côté ouest des Sept Iles. Pour apprécier les distances, qui ne sont pas exactes si on les mesure à vol d'oiseau, il faut tenir compte de la course des navires.

*"Le travers desdictes Sept Ysles y a une petite rivièrre qui va troys ou quatre lieues en la terre pardessus les marées, en laquelle y a un merveilleux nombre de tous oiseaulx de rivièrres."*

— Il s'agit apparemment d'un des petits cours d'eau qui se jettent dans la baie des Sept Iles, la rivière du Poste ou la rivière au Foin.

Quant au fleuve, l'indication suivante, qui offre une variante avec un texte donné précédemment, complète ce qui touche au Saguenay. "Et est le commencement d'icelluy (fleuve) à la rivièrre qui vient du Saguenay, laquelle sort d'entre haultes montagnes et entre dedans ledict fleuve,





Section de la MAPPEMONDE HARLEIENNE, 1536-1537. Photostat de l'original. H.P. Biggar. "The Voyages of Jacques Cartier", Ottawa, 1936, page 128. Observons que les cartes de cette époque plaçaient le nord est AU BAS.



Relevé de la section de la MAPPEMONDE HARLEIENNE, 1536-1537. W. F. Ganong. "Crucial Maps in the Early Cartography and Place-nomenclature of the Atlantic Coast of Canada". MSEC, 1934, page 236.

Les bancs St Jacques ("plusieurs bancs à la mer", à la rivière Manicouagan).

La terre de tienn . . .

R: R:

La "rivière du Saguenay", mentionnée dans le texte, n'a pas de nom marqué sur la carte; elle est indiquée par son importance relativement aux autres, par le fait qu'elle est dessinée complètement (prolongée vers l'ouest en dehors de la section de carte ici reproduite) et qu'elle conduit au "SAGNE" (indiqué plus loin vers l'ouest).

#### Pays découvert

Ainsi Jacques Cartier, qui le premier avait appris et révélé au monde civilisé le pays appelé "royaume du Saguenay", en était le vrai découvreur. Il en avait localisé la position géographique et en avait exploré la côte depuis la rivière Moisie jusqu'à l'entrée du fjord; il avait touché cette côte en divers endroits, notamment à la baie des Sept Iles et à celle de Tadoussac, et il avait fait des sondages aux endroits où c'était apparemment possible d'y aborder; il avait même désigné et dé-

crit le cours d'eau par où on pouvait y pénétrer; enfin il avait dressé la carte de la partie qu'il avait observée.

De plus, il laissait dans la géographie canadienne deux noms qui, depuis 1535, y sont demeurés, appliqués aux mêmes lieux jusqu'à nos jours: *Saguenay* et *Sept Iles*.

Victor Tremblay, ptre, P. D.

- (1) Havre Sainte-Geneviève.
- (2) Grande Hermine, Petite Hermine et Emerillon.
- (3) Plus loin il les appellera Sept Ysles.
- (4) Le vieux port du Bic.
- (5) Bic, Bicquette et les rochers émergés à quelque distance à l'est de Bicquette.
- (6) Le sens de cette expression paraît être "à la chute", "à la limite" ou "au pied" de ces bancs de sable sous-marins.
- (7) L'île aux Basques. l'île à la Pomme et l'île Verte.
- (8) L'îlet aux Morts et l'île Rouge.
- (9) Gros tonneaux.
- (10) L'Emerillon.
- (11) Bas-fonds rocheux, terrasse rocheuse sous-marine.
- (12) D'après certaine interprétation, cette carte, qui ne porte pas de date, pourrait être postérieure au voyage de Cartier en 1541-1542; elle n'en est pas moins basée sur les seules observations de Cartier, puisqu'il était alors seul à avoir exploré le Saint-Laurent.

## Des pas sur la neige...Et des responsabilités

*Les pas sur la neige, c'est la trace des pieds sur la molle blancheur.*

*Ainsi, en passant sur une vie, un esprit, une conscience, un coeur,  
on y laisse une marque. Quelle marque? Tout dépend de ce qui passe . . .  
Bon, il laisse une marque de bonté . . . Vicieux, une marque de vice . . .  
Souillé, une souillure . . . Petits pieds, petite marque . . . Pieds de Charlemagne,  
marque longue et large . . . Tout dépend: traces de sang, traces de sueur . . .  
Quelle marque avons-nous laissée sur les vies où notre vie passa en appuyant  
un moment? C'est le problème! Et grave . . .*

R.-M. Beaubien, "Toute la messe vécue".

ANECDOTE*Expérience de chasse*

D'après le père Louis Bouchard, de Chambord.

Les chiens c'est fait pour servir, pas pour être servis. En général c'est plus fin que le monde. Quand on leur laisse la chance de vivre selon leur nature et quand on développe leur instinct au lieu de le gêner... ça peut nous faire bien des bons coups.

J'en ai eu plusieurs; ils m'ont rendu bien des services... dans leur métier de chiens.

Une fois, au temps que je faisais la chasse dans le détour de la rivière Ouatouchouan, j'avais tendu un piège à ours. Le lendemain je viens le visiter. J'avais avec moi une petite chienne qui s'appelait **Léda**.

En arrivant j'aperçois un petit ours pris dans le piège. Je lui tire une balle pour l'achever et le petit animal tombe en poussant un cri de mort.

Par malheur, j'avais oublié d'apporter d'autres munitions et j'avais vidé ma seule cartouche. Je mets ma carabine à terre pour enlever le petit ours de dans le piège. Je tenais encore les machoires du piège quand la chienne s'en vient en tempête se jeter entre mes pieds comme une bête morte.

Je lève les yeux et j'aperçois derrière un taillis de bouleau la mère ourse qui s'en vient en arrachant la terre et la mousse avec ses griffes. J'ai rien que le temps de saisir ma carabine et je décolle aussi vite qu'une balle, puis je cours tant que mes jambes me le permettent, sans regarder en arrière, craignant toujours d'avoir l'ourse sur mes talons.

Après une course d'un mille, j'arrive à mon camp essoufflé, à moitié mort de fatigue, vous pensez bien. Je me renferme dedans en accotant la porte comme il faut en cas qu'elle essaye de la défoncer. Là je reste une bonne escousse (1) avant de descendre chez-nous.

De bonne heure le lendemain je remonte et je me rends à l'endroit où j'avais failli me faire étrangler. Cette fois j'avais eu soin de prendre des munitions. La mère ourse se tenait encore là à côté du cadavre de son petit. Je l'abats en lui tirant deux balles.

Je l'avais échappée belle tout de même, et c'est grâce à ma petite chienne si j'ai pu y voir à temps.

V. T., ptre.

(1) Notons qu'employé en ce sens le mot "escousse" est un héritage de français ancien et mérite d'être conservé. De toute façon il ne faut pas le remplacer par le mot "secousse", qui n'a pas le même sens.

*Questions et réponses*

*Quelles étaient les tribus indiennes qui habitaient autrefois le Saguenay ?*

La réponse se trouverait dans l'*Histoire du Saguenay*; malheureusement cet ouvrage, publié en 1938, est aujourd'hui très rare, l'édition étant épuisée depuis plus de quinze ans. La voici pour ceux qui en ont besoin.

Au temps de l'établissement de la colonie canadienne, le territoire du Saguenay était habité par trois groupes distincts d'Indiens: les Montagnais, les Mistassins et les Naskapis.

Ces derniers habitaient l'arrière pays de la Côte Nord, spécialement la région des mines de fer au nord de Sept-Iles et de Natashquan. Ils venaient à la côte en été; c'est là qu'on les rencontrait.

Les Mistassins, ou Mistassini, comme on tend à les appeler aujourd'hui, vivaient dans la région du lac qui porte leur nom: les Grands Mistassins du côté nord, les Petits Mistassins du côté sud.

Les Montagnais formaient plusieurs tribus ou nations, désignées pour la plupart par la partie de territoire qu'ils occupaient. On comptait, de l'est à l'ouest: les Papinachois, les Betsiamites, les Tadoussaciens, les Chicoutimiens, les Piékouagamiens ou nation du Porc Epic (auteur du lac Saint-Jean), les Chamouchouaniens ou Chamouchouanistes et les Nekoubauistes (au nord-ouest du lac Saint-Jean); à l'extrême ouest, vers la baie James, on rencontrait les Cris ou Kristinons.

La zone montagneuse entre le bassin du Lac Saint-Jean et Québec, comprenant le parc des Laurentides et la région de Charlevoix, faisait partie du pays des Montagnais.

Leurs principaux centres de rencontre étaient l'embouchure de la rivière Métabetchouan, Chicoutimi et Tadoussac; Sillery le devint au temps des missions.

Les postes de traite et de mission étaient: Rivière Moisie, Sept Iles, Baie des Papinachois ou Betsiamits, Ilets de Jérémie, Bon Désir, Tadoussac, Chicoutimi, Métabetchouan, Nekoubau, Mistassini (au grand lac Mistassini) et Nemiskau (sur la rivière Rupert).

L'histoire

*Quelle ignorance ne serait pas celle d'une personne à qui l'on demanderait qui elle est et qui ne se connaît pas elle-même ou qui ne sût pas quel est son père, quelle est sa mère, ni quel est son pays! Ce serait là une insigne stupidité.*

(*Sainte Thérèse d'Avila, "Le Château intérieur", Le Dem., chap. I*)



Arbre généalogique

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

## Les mariages de la région

### INTERPRETATION DES SIGNES :

- B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.  
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.  
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.  
 R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par Michaud.  
 I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.  
 Beaupré. — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.  
 R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

### PAROISSE SAINT-ALEXIS DE GRANDE-BAIE

(Suite)

(La première paroisse de notre Royaume du Saguenay)

1849 (suite)

### Corrections aux mariages de Grande-Baie

#### Volume 2, No 3.

Page 71:— La femme de Léandre Fortin est Marie Sheehy.

#### Volume 2, No 5.

Page 125:— 22 novembre 1842 — Julien Tremblay (Ch. 171) au lieu de (Ch. 71).

Page 126:— 22 août 1843 — Narcisse Dallaire: le nom de la mère est Victoire Gaudreault (Ch. 11) et non Imbeau.

Page 128:— 20 octobre 1844 — Laurent Gagné (Ch. 49) au lieu de (Ch 47).

#### Volume 2, No 6.

Page 151:— 15 juillet 1845 — Toussaint Simard... François Tremblay (Ch. 504) au lieu de (Ch. 104).

Page 152:— (Mariage oublié): Le 23 février 1846 — GOBEIL, Eugène, fils mineur d'Eugène Gobeil (Ch. 13) et de Geneviève Bouchard (Ch. 137); marié à Adèle TREMBLAY, fille mineure de feu Hypolithe Tremblay (Ch. 512) et d'Adélaïde Gobeil (Ch. 10) de Saint-Alphonse. Dispense du 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

Le 23 février — François Bouchard, du Poste Saint-Martin, fils majeur de Daniel Bouchard (Ch. 73) et de feu Euphrosine Bouchard (Ch. 133); marié...

Le 4 septembre. — POTVIN, Pierre, fils majeur de feu Pierre Potvin (Ch. 20) et d'Euphrosine Boily (Ch. 6); marié à Henriette JONCAS, fille mineure de Jean-Baptiste Joncas et de feu Geneviève Miville (Saint-Thomas 11-4-1815).

Le 4 septembre. — TREMBLAY, Euchère (Ch. 368), de Saint-Alphonse, veuf de Florida Savard (Ch. 20); marié à Elizabeth SIMARD, fille majeure de Noël Simard (Ch. 79) et de Geneviève Tremblay (Ch. 110) de Baie-Saint-Paul.

Le 5 septembre. — LAVOIE, Théophile, fils majeur de feu Paschal Lavoie (Ch. 55) et de Marie Néron (Ch. 1); marié à Elizabeth SIMARD, fille mineure d'Alexis Simard (Ch. 128) et d'Elizabeth Tremblay (Ch. 200).

Le 10 septembre. — GAGNON, Abraham, de Saint-Alphonse, fils majeur de feu Augustin Gagnon (Ch. 78) et de Lucie Tremblay (Ch. 164) de La Malbaie; marié à Olympe SIMARD, fille majeure de feu Abraham Simard (Ch. 84) et de Félicité Boily (Ch. 4).

Le 24 septembre. — GRENIER, Pierre, fils majeur de Pierre Grenier et de Suzanne Marcoux du Cap-Saint-Ignace (Ste-Marie de Beauce 24-8-1819); marié à Eugénie Fortin de Saint-Alphonse, fille mineure d'Antoine Fortin (Ch. 91) et de Marie Tremblay (Ch. 118).

Le 25 septembre. — Minier dit LAGACE, Germain, fils majeur de Dominique Minier dit Lagacé et de feu Rosalie Boucher de Saint-Anne de la Pocatière, (R. Ouelle 7-9-1824); marié à Domitille DIONNE, fille majeure de Germain Dionne et de Séraphine L'Italien. (Ste-Anne de la Pocatière 13-1-1818).

Le 22 septembre. — JEAN, Louis, fils mineur de Jean-Baptiste (Ch. 23) et de Marguerite Desrocher; marié à Clarisse DIONNE, fille mineure de Germain Dionne et de Séraphine L'Italien. (Ste-Anne de la Pocatière 13-1-1818).

Le 22 septembre. — JOBIN, François, fils majeur de Pierre Jobin et de Geneviève Defoy de la Pointe-aux-Trembles; marié à Sara TREMBLAY, fille mineure d'Isidore Tremblay (Ch. 324) et d'Euphrosine Tremblay (Ch. 126) de Laterrière.

Le 9 octobre. — BOUDREAU, Théophile, fils mineur de Jean-Baptiste Boudreau (Ch. 30) et de Christine Maltais (Ch. 2); marié à Marie-Sophie GAUTHIER dite LAROCHE, fille mineure de Joseph Gauthier dit Larouche (Ch. 35) et de Marie-Antoinette Bouchard (Ch. 94).

Le 22 octobre. — COTE, Louis, de Laterrière, fils mineur d'Abraham Côté (Ch. 26) et d'Elizabeth Claveau (Ch. 4) de La Malbaie; marié à Joséphine McNicoll, fille mineure de Thomas McNicoll (Ch. 3) et de Modeste Tremblay (Ch. 164) de Laterrière.

Le 30 octobre. — TREMBLAY, Marcel, fils majeur de feu Jean Tremblay (Ch. 423) et de Constance Bouchard (Ch. 133) des Eboulements; marié à Marie Harvey, fille mineure de Joseph Harvey (Ch. 30) et de Marie-Marthe Desbiens (Ch. 12).

Le 4 novembre. — HUDON dit BEAULIEU, Parfait, fils majeur de Charles Hudon dit Beaulieu et de feu Modeste Dumais de Saint-Denis (Kamouraska 28-11-1811); marié à Marcelline BOUCHARD, fille majeure de Barthélemy Bouchard (Ch. 50) et de Marie Tremblay (Ch. 154) de la Petite-Rivière-Saint-François.

Le 27 novembre. — BUREAU, fils majeur de feu Gabriel Bureau et d'Hélène Côté de l'Ange-Gardien (St-Pierre I.O. 1818); marié à Emélie Boudreau, fille mineure de Jean-Baptiste Boudreau (Ch. 30) et de Christine Maltais (Ch. 2).

#### 1850

Le 7 janvier. — SAULNIER, Thomas (Ch. 11), veuf de Thérèse Boivin (Ch. 20) de Laterrière; marié à Marie-Luce TREMBLAY, fille majeure d'Isidore Tremblay (Ch. 324) et d'Euphrosine Tremblay (Ch. 126) de Saint-Alphonse.

Le 8 janvier. — SIMARD, Paul, fils majeur de Pierre Simard (Ch. 119) et de Modeste Tremblay (Ch. 206) de Saint-Alphonse; marié à Olympe GAGNE, fille mineure de Louis Gagné (Ch. 37) et d'Henriette Vandalle (Ch. 4) de Saint-Alphonse.

Le 21 janvier. — McKAY, Louis, de l'Anse-aux-Foins, fils majeur de feu Jean McKay (Ch. 1) et d'Archange Martel (Ch. 13) de la Baie-Saint-Paul; marié à Adèle BERGERON, fille mineure d'Etienne Bergeron (Ch. 35) et de Félicité Brassard (Ch. 5).

Le 21 janvier. — BOLDUC, Joseph, fils majeur de feu Jean-Baptiste Bolduc (Ch. 13) et d'Emérencienne Gamarche (Ch. 3) de l'Anse-aux-Foins; marié à Ide ASHED, fille majeure de feu James Ashed et d'Archange McNicolle de Saint-Alphonse.

Le 29 janvier. — PILOTE, Léandre, fils majeur d'Hubert Pilote (Ch. 45) et de Modeste Tremblay, (Ch. 120); marié à Constance BOUCHARD, fille mineure de François Bouchard (Ch. 161) et de Madeleine Tremblay (Ch. 193).

Le 11 février. — COTE, Jean, fils mineur de Jean-Baptiste Côté (Ch. 24) et d'Emérence Girard (Ch. 9) de Laterrière; marié à Marie-Louise TREMBLAY, fille mineure de René Tremblay (Ch. 547) et de Gertrude Boivin (Ch. 17) de Saint-Alphonse.

Le 11 février. — BOIVIN, Jean, fils majeur de Jean BOIVIN (Ch. 33) et d'Euphrosine Gagnon (Ch. 48) de Saint-Alphonse; marié à Marie TREMBLAY, fille mineure de Moïse Tremblay (Ch. 318) et de Judith Fortin (Ch. 40) de Laterrière.

Le 8 avril. — SIMARD, Clément, fils mineur de Louis Simard (Ch. 98) et de Marie-Quéri Castaing (Ch. 2) de Saint-Alphonse; marié à Sophie FORTIN, fille mineure de Jean-Baptiste Fortin (Ch. 71) et d'Angèle Bouchard (Ch. 89). Dispense du 4<sup>ème</sup> degré de consanguinité.

Le 8 avril. — GEMME, Ambroise, de Laterrière, fils majeur de Georges Gemme (J.-B. Belgrade, B-3) et de Catherine Nadeau (B. 37) de Saint-Isidore; marié à Marie-Zoé BOIVIN, fille mineure de Célestin Boivin (Ch. 67) et de Marguerite Simard (Ch. 102) de Laterrière.

Le 16 avril. — TREMBLAY, Raymond (Ch. 492), veuf de Virginie Tremblay (Ch. 285) de Chicoutimi; marié à Julienne GAUTHIER, du Poste Saint-Martin, fille majeure de Luc Gauthier (Ch. Gonthier 15) et de Madeleine Tremblay (Ch. 92) de Saint-Irénée.

Le 19 mai. — LEFEBVRE dit BOULANGER, Louis, fils majeur de Jean Lefebvre dit Boulanger et de Victoire Lemaitre de Saint-Thomas; marié à Marie-Délina BOUCHARD, fille mineure de François Bouchard (Ch. 212) et de Marie Duchesne (Ch. 13).

Le 4 juin. — BOIVIN, Jean-Baptiste (Ch. 70), veuf de Fleurine Gagnon (Ch. 80) de Saint-Alphonse; marié à Zoé Harvey fille mineure de Pierre Harvey (Ch. 32) et de Modeste Couturier (Ch. 2) de Saint-Alphonse.

Le 9 juin. — TREMBLAY, Thimothée, fils majeur de Thimothée Tremblay (Ch. 481) et de Suzanne Audette dite Lapointe (Ch. 8) de Laterrière; marié à Léocadie Dallaire, fille mineure de feu Joseph Dallaire (Ch. 14) et de feu Victoire Gaudreau (Ch. 11) de La Malbaie.

Le 17 juin. — TSHENAPEU, Basile, fils mineur de Basile Tshenapeu et de Marie-Jeanne Mistekiu, montagnais de Chicoutimi; marié à Marie-Anne PILEU, fille mineure de Joseph Pileu et de Marguerite Kokomino, montagnais du Lac Saint-Jean. Dispense du 3<sup>ème</sup> degré de consanguinité.

Le 17 juin. — GLUKATO, Jean-Baptiste, veuf de Marie Uatshiot, montagnais de Rivière Sainte-Marguerite; marié à Julienne UATSKIN, veuve de Pierre, montagnais. Dispense du 3<sup>ème</sup> degré de consanguinité.

Le 1 juillet. — CHEVRET, Louis, fils majeur de Jean Zacharie Chevret et de Josette Lenseigne de Saint-Thomas du Sud; marié à Olympe GAGNE, fille mineure de feu Louis Gagné (Ch. 41) et de Modeste Tremblay (Ch. 56) de Saint-Alphonse.

Le 9 juillet. — JONCAS, Prudent, fils majeur de Jean-Baptiste Joncas et de feu Geneviève Deschesnes dite Miville de Baticamp (St-Thomas 11-4-1815); marié à Mary O'NEIL, fille de feu Michel O'Neil et de feu Mary O'Neil de Québec.

Le 22 juillet. — CUNNINGHAM, Isaïe, fils majeur de Elisée Cunningham (Ch. Christophe 4) et de Victoire Saint-Pierre dite Morin de la Baie-Saint-Paul; marié à Junia MOREAU, fille mineure de Jean-Baptiste Moreau (Ch. 3) et de Henriette Potvin (Ch. 21).

Le 30 juillet. — SIMARD, Anselme, fils majeur de François Simard (Ch. 85) et d'Angèle Tremblay (Ch. 11) de Saint-Alphonse; marié à Adélaïde TREMBLAY fille majeure de François Tremblay (Ch. 504) et de Marie Boudreault (Ch. 8).

Le 12 août. — GAUDREAULT, Benjamin, fils majeur de Benjamin Gaudreault (Ch. 28) et d'Agnès Fortin (Ch. 27) de La Malbaie; marié à Césarine POTVIN, fille mineure de Théophile Potvin (Ch. 36) et de feu Flavie Ménard (Ch. 6) de Saint-Alphonse.

Le 8 octobre. — BERUBE, Raymond, fils majeur d'Alexandre Bérubé et de feu Angèle Ouellet (Saint-Roch-des-Aulnaies 5-3-1821) de Chicoutimi; marié à Appoline HARTON, fille mineure d'Ignace Harton (Ch. 2) et de feu Elizabeth Bergeron (Ch. 13).

Le 4 novembre. — GIRARD, Céleste, fils mineur de Pierre Girard (Ch. 33) et de feu Modeste Martel (Ch. 10) de Laterrière; marié à Marie Sara BELLEY, fille mineure de François Belley (Ch. 5) et d'Ursule Saulnier (Ch. 4) de Saint-Alphonse.

Le 4 novembre. — TREMBLAY, Joseph, fils majeur de Joseph-Godefroy Tremblay et de Marguerite Gagné du Poste Saint-Martin; marié à Anastasie GAGNON, fille mineure de Thomas Gagnon et de Vénérande Girard du Poste Saint-Martin.

### 1851

Le 7 janvier. — DESGAGNE, Georges, fils majeur de Germain Desgagné (Ch. 7) et de feu Geneviève Perron (Ch. 10) des Eboulements; marié à Marie-Illide DUBOIS, fille mineure de Pierre Dubois et de Marie-Appoline Daroy.

Le 7 janvier. — TREMBLAY, William, fils majeur de René Tremblay (Ch. 547) et de Gertrude Boivin (Ch. 17) de Saint-Alphonse; marié à Olive GAGNE, fille mineure de Michel Gagné (Ch. 45) et de Béatrice Boulianne (Ch. 4) de Saint-Alphonse.

Le 27 janvier. — GUERIN, Joseph, fils majeur de Pierre Guérin (Ch. 12) et de Marie Simard (Ch. 59) de Saint-Alphonse; marié à Marie-Luce GAGNE, fille mineure de feu Louis Gagné (Ch. 41) et de Modeste Tremblay (Ch. 56) de Saint-Alphonse.

Le 27 février. — LESSARD, Joseph, fils majeur de Pierre Lessard (Ch. 2) et de Claire Boudreault (Ch. 9) de Saint-Agnès; marié à Claire-Fine BOLDUC, fille mineure de feu Etienne Bolduc (Ch. 16) et d'Angélique Fortin (Ch. 36).

Le 3 mars. — POTVIN, Théophile (Ch. 36), veuf de Flavie Ménard (Ch. 6) de Saint-Alphonse; marié à Cyrille BOUCHARD, fille majeure de Damase Bouchard (Ch. 118) et de Théophile Racine (Ch. 8) de Laterrière.

Le 3 mars. — COTE, François, fils de Roger Côté (Ch. 16) et de feu Euphrosine Doré (Ch. 4) de la Baie-Saint-Paul; marié à Sophie GAGNE, fille mineure de Louis Gagné (Ch. 37) et d'Henriette Vendalle (Ch. 4) de Saint-Alphonse.

Le 23 mars. — JONCAS, Napoléon, fils majeur de Jean-Baptiste Joncas et de feu Geneviève Miville de Portneuf (St-Thomas 11-4-1815); marié à Emérence OUELLET, fille mineure de feu Noël Ouellet et de Catherine Caron (St-Jean-Port-Joly, 13-1-1818).

Le 28 avril. — FORTIN, Epiphane, fils majeur de feu Marcel Fortin (Ch. 30) et de feu Victoire Desgagné (Ch. 4) de La Malbaie; marié à Marie-Eloïse DUBOIS, fille majeure de Pierre-Charles Dubois et d'Appoline Daroy.

Le 29 avril. — BOIVIN, Jean-Baptiste-Jonas, fils majeur de feu Jean-Baptiste Boivin (Ch. 56) et de Marie Côté (Ch. 9); marié à Marie-Louise TREMBLAY fille mineure de Dominique Tremblay (Ch. 667) et de feu Basile Minier (Ch. Rosalie Lagacé 1) de Saint-Agnès.

Le 5 mai. — DESBIENS, Ephrem, veuf de Séraphine Harvey (Grande-Baie 18-1-1847); marié à Martine BOUCHARD, fille mineure de Joseph Bouchard (Ch. 294) et de Rosalie Perron (Ch. 14).

Le 5 mai. — BERGERON, Léandre, fils majeur d'Abraham Bergeron (Ch. 21) et de Josephite Dufour (Ch. 12) de Sainte-Agnès; marié à Flavie BOUCHARD, fille mineure de Paschal Bouchard (Ch. 162) et de Christine Savard (Ch. 38).

Le 3 juin. — COTE, Roger, de Saint-Alphonse, fils majeur de Pierre Côté (Ch. 18) et de Sylvie Dufour (Ch. 8) de la Baie-Saint-Paul; marié à Marie SAVARD, veuve de Joseph Bouchard de Saint-Alphonse.

Le 7 juillet. — POTVIN, Abel, fils majeur de feu Pierre Potvin (Ch. 20) et de Marie-Euphrosine Boily (Ch. 6); marié à Marie-Louise Singelais, fille mineure de Sauveur Saintgelais (Ch. Pradet 7) et de Judith Potvin (Ch. 16). Dispense du 3<sup>ième</sup> degré de consanguinité. Ce mariage fut réhabilité le 8-11-1851 à Grande-Baie avec dispense du 3 au 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

Le 14 juillet. — DESBIENS, Célestin, fils mineur de Joseph Desbiens (Ch. 45) et de feu Alexandrine Dufour (Ch. 21); marié à Adèle MORIN, fille mineure de Jean Morin (Morand 5) et de feu Suzanne Tremblay de La Malbaie. Il y a ici erreur au nom de la mère qui devrait être Suzanne Truchon (Ch. 4).

Le 26 août. — TREMBLAY, Mars, veuf de Marie Rousseau de St-Alphonse (Grande-Baie 17-9-1844); marié à Marie-Eve LAVOIE, fille mineure de Bernard Lavoie (Ch. 84) et d'Agnès Duchesne (Ch. 14).

Le 16 septembre. — SAVARD, Epiphane, fils mineur de Thomas Savard (Ch. 92) et de Marie Bouchard (Ch. 53); marié à Marie-Olympe FORTIN, fille mineure de Roger Fortin (Ch. 92) et de Félicité Gagné (Ch. 24).

Le 23 septembre. — MATHIEU, André, fils mineur d'André Mathieu et d'Eulalie Chamberland de Saint-Roch de Québec (N.-D. de Québec 11-1-1814); marié à Zoé GAGNE, fille majeure de feu Pierre Gagné (Ch. 42) et de Marguerite Barrette (Ch. 4).

Le 13 octobre. — DESBIENS, Abel, fils mineur de Jean Desbiens (Ch. 34) et de Marie Tremblay (Ch. 171) de St-Alphonse; marié à Sophie BOULETTE, fille de feu Jacot Boulette et de Sophie Bouchard de St-Alphonse.

Le 7 octobre. — MOREAU, Joseph, fils majeur de Michel Moreau et de Pélagie Marquis du Petit-Saguenay; marié à Clémentine TREMBLAY, fille mineure de Baptiste Tremblay (Ch. 359) et de Marie Rochefort (Ch. 8) du Petit-Saguenay.

Le 20 octobre. — GIRARD, Zéphirin, du Poste Saint-Martin, fils majeur de Flavien Girard (Ch. 92) et de Flavie Potvin (Ch. 16) de l'Anse-aux-Foins; marié à Catherine BOUCHARD, fille mineure d'Emmanuel Bouchard (Ch. 141) et de feu Louise Girard (Ch. 60) du Poste Saint-Martin.

Le 11 novembre. — AUBE, dit Boniface, Louis, fils majeur de feu Louis Aubé dit Boniface et de feu Marguerite Laferrrière dit Caron de St-Gervais (St-Gervais 17-5-1824); marié à Délima BOUDREAU, fille mineure de Joseph Boudreault (Ch. 35) et de Félicité Bellanger (Ch. 11) de la rivière du Bassin, au Grand-Brûlé.

Le 26 novembre. — SIMARD, Job, fils majeur de feu André Simard (Ch. 86) et de feu Marcelline Gagnon (Ch. 37) de St-Alphonse; marié à Ide PERRON (Ch. 80) veuve de Joseph Potvin (Ch. 40).

### 1852

Le 7 janvier. — TREMBLAY, Joseph, fils majeur de Pierre Tremblay (Ch. 292) et de Hélène Mignier dite Lagacé (Ch. 1); marié à Eléonore BOUCHARD, fille mineure de Michel Bouchard (Ch. 126) et de feu Mathilde Gagnon (Ch. 211) des Eboulements.

Le 7 janvier. — BOIVIN, Israël, fils mineur de Célestin Boivin (Ch. 67) et de Marguerite Simard (Ch. 102); marié à Emélie BRASSARD, fille mineure de Jean-Baptiste Brassard (Ch. 19) et d'Anne Côté (Ch. 21).

Le 7 janvier. — BOULIANNE, Abel, fils majeur de Joseph Boulianne et de Marguerite Ménard (J'ai tout lieu de croire qu'il s'agit ici de Joseph Boulianne et de Marguerite McNicoll, Malbaie 62-1826); marié à Louise BRASSARD, fille mineure de Venant Brassard (Ch. 20) et de feu Christine le Breton dit Lalancette (Ch. 5).

Le 7 janvier. — TREMBLAY, Gédéon, fils majeur de François Tremblay (Ch. 504) et de Marie Boudreault (Ch. 9) de St-Alphonse; marié à Pauline SIMARD, fille majeure de Lambert Simard (Ch. 89) et de Madeleine Girard (Ch. 7) de St-Alphonse.

Le 7 janvier. — POTVIN, André, fils majeur de feu Jean-Baptiste Potvin (Ch. 21) et d'Agnès Tremblay de St-Alphonse; marié à Marie BOIVIN, fille mineure de Jean Boivin (Ch. 33) et d'Euphrosine Gagnon (Ch. 48).

Le 12 janvier. — BOULIANNE, Paschal, fils majeur de Joseph Boulianne (Ch. 4) et de feu Thérèse Simard (Ch. 55) du Grand-Brûlé; marié à Ide TREMBLAY, fille majeure de Bénoni Tremblay (Ch. 335) et de Rosalie Bolduc (Ch. 7) de la Baie-Saint-Paul.

Le 12 janvier. — AUDET-LAPOINTE, Onésime, fils mineur de François Audet-Lapointe (Ch. 27) et de Madeleine Simard (Ch. 58) de St-Alphonse; marié à Elia FORTIN, fille mineure de Bernard Fortin (Ch. 81) et de feu Antoinette Potvin (Ch. 8) de St-Alphonse.

Le 13 janvier. — LABERGE, Edouard, fils majeur de Pierre Laberge et de Marie-Judith Charest; marié à Marie Potvin, fille mineure de Damase Potvin (Ch. 28) et de Sophie Lavoie (Ch. 46) de St-Alphonse.

Le 14 février. — BOLDUC, Hypolithe, de La Barre, fils majeur de Frédéric Bolduc (Ch. 17) et d'Angélique Simard (Ch. 67); marié à Marie-Louise BILODEAU, fille mineure de Joseph Bilodeau (Ch. 14) et de Christine Bilodeau (Ch. 11) de St-Alphonse.

Le 15 février. — LAVOIE, Zéphirin, fils mineur de feu Louison Lavoie et de Thècle Levesque de St-Pascal; marié à Sophie LAPRISE, fille mineure d'Antoine Laprise et de Olive Guimont de LaBarre (C.S.I. 16-2-1833).

Le 17 février. — BOIVIN, Lambert, fils majeur de Paschal Boivin (Ch. 63) et d'Esther Simard (Ch. 89) de St-Alphonse; marié à Marie-Louise FORTIN, fille mineure de Jean-Baptiste Fortin (Ch. 71) et d'Angèle Bouchard (Ch. 89).

Le 17 février. — APRIL, Octave, fils mineur de François April et d'Angèle Minier de la Rivière-du-Loup Sud; marié à Julienne FORTIN, fille mineure d'Antoine Fortin (Ch. 91) et de Marie Tremblay (Ch. 118) de St-Alphonse.

Le 17 février. — TREMBLAY, Ildebert, fils majeur de feu Hypolithe Tremblay (Ch. 512) et d'Adélaïde Gobeil (Ch. 10) de St-Alphonse; marié à Mathilde GOBEIL, fille mineure d'Eugène Gobeil (Ch. 13) et de Geneviève Bouchard (Ch. 137) de St-Alphonse. Dispense du 4ième degré de consanguinité double.

## Orateurs Saguenéens

Nous ouvrons, par cet article, un nouveau chapitre à nos études sur la littérature saguenéenne, celui de l'éloquence. L'entreprise provoquera peut-être plus d'un sourire malicieux, chez ceux qui s'attendent de voir sortir des rayons poussiéreux de nos bibliothèques, de vieux bouquins où seraient religieusement conservés les chefs-d'oeuvre de la parole au Saguenay. A notre connaissance, il n'existe qu'un recueil de ce genre chez nous. Il s'agit des principaux sermons d'un de nos plus brillants prédicateurs, l'abbé Apollinaire Gingras, dont nous avons déjà fait l'étude (1). Cependant, nos recherches à la Société Historique du Saguenay nous ont révélé que l'éloquence, sous toutes ses formes, n'a pas manqué de représentants ici. En notre royaume, comme ailleurs, il a fallu que des prédicateurs enseignent à leurs ouailles les principes du dogme et de la morale; que les ministres publient les bienfaits de leurs gouvernements; que les députés s'emploient à justifier les actes de leur vie publique; que l'avocat défende son client et fasse respecter la justice. "Tout cela, comme le disait Mgr Camille Roy, dans une étude qu'il consacrait à l'éloquence canadienne, fait bien des thèmes, sur quoi la rhétorique brode ses plus graves dessins ou ses plus capricieuses fantaisies." Voilà pourquoi nous pouvons parler d'éloquence saguenéenne et avons tiré de l'ombre certains noms qui méritent de passer à la postérité. Nous diviserons cette étude en trois parties; nous parlerons successivement de l'éloquence politique, de celle du barreau et enfin de celle de la chaire.

### I — L'éloquence politique

#### L'honorable Louis-de-Gonzague Belley (1863-1930)

C'est le premier nom qui nous vient à l'esprit, même si avant lui d'autres avaient fait leur marque comme députés, tels les avocats Jean-Alfred Gagné et Paul-Vilmont Savard, dont le talent littéraire charma les contemporains.

Louis-de-Gonzague Belley est né à Saint-Alexis de la Grande-Baie, le 3 février 1863, du mariage de Louis Belley et de Elisabeth Gaudreault. Son père fut un des pionniers de la colonisation au Saguenay. Venu de La Malbaie vers l'âge de 16 ans, il fut d'abord ouvrier au service d'Alexis Tremblay, Picoté. A l'âge de 24 ans, comme nous le rappelle son fils, il est choisi par M. W. Price pour exploiter une des deux fermes qu'il possédait à Saint-Alexis, celle du Barachois. Il y vécut une trentaine d'années et y éleva ses 14 enfants. Il ira ensuite remplir les mêmes fonctions à la Rivière-du-Loup, pour le compte du Seigneur Fraser. Vers 1880 nous le trouvons à



Louis-de-Gonzague Belley.

Saint-Prime. C'est là qu'il est mort, le 22 avril 1890, à l'âge de 68 ans. Cultivateur de profession, il avait la vocation du vrai colonisateur et, comme le disait un jour son fils, "il ne voulait pas passer pour un Chapelaine qui fuit la colonisation plutôt qu'il ne la fait".

Le jeune Louis-de-Gonzague fit ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi, de 1875 à 1883. Il étudia ensuite, pendant trois ans, le droit à l'université Laval et termina sa cléricature à Chicoutimi, à l'étude de Me J.-A. Gagné. Il demeura avec lui six mois. C'est durant cette période qu'il collabore au *Réveil du Saguenay*, journal récemment fondé. En janvier 1887, il va passer ses examens à Montréal. Le 20 janvier, le *Progrès du Saguenay* annonce la nouvelle de sa réception au Barreau en faisant l'éloge de son talent et de son ardeur au travail. Puis commence son activité politique. En 1891, il est élu conseiller municipal à Chicoutimi. Il le sera de nouveau en 1901, jusqu'à 1907, année où il deviendra maire. Il le sera du 13 août 1907 au 1er octobre 1908. En 1892, il se présente comme candidat conservateur, contre P.-V. Savard et David Maltais, avec comme cheval de bataille la Question des écoles du Manitoba. Il est élu et, dans le *Courier du Canada*, on salut son entrée sur la scène politique en ces termes: "Bon avocat, instruit, excellent debater, sérieux, ferme dans ses opinions, laborieux, actif, il constitue une véritable acquisition pour la Chambre des Communes".

Marié, le 22 juin 1889, à Lydia Guay, fille de Jean Guay, marchand, c'est par elle qu'il obtiendra, par voie d'héritage, la maison de Mgr Racine, devenue par la suite la propriété du Notaire J.-E. Cloutier. Durant son séjour à Chicoutimi, il s'occupe de sa profession, défend des causes demeures célèbres, en particulier, celle de Joseph Maltais, accusé du meurtre de Joseph Laforest. Nature vive et bouillante, il eut parfois maille à partir avec ses ennemis politiques et même avec la hiérarchie. Mais, d'une sincérité qui ne se démentit jamais, il sut trouver, par sa grande âme, tous les chemins de la réconciliation. En 1912, il quitte Chicoutimi pour Calgary, Au bout d'un an, il revient à Québec, pour travailler en compagnie de l'Honorable Albert Sévigny. A Québec, il habite sur la Grande-Allée, dans le quartier qui donnera naissance à la future paroisse Saint-Dominique. D'ailleurs, il s'occupera activement de cette fondation, avec celui qui devait en devenir le premier curé, en 1925, le Père H. Martin, O.P. C'est là qu'il est mort, subitement, au soir du 9 juillet 1930, quelques heures après avoir plaidé et gagné une cause difficile. De ses 18 enfants, lui survivaient alors 5 fils et 5 filles: Alfred, Louis, Pierre, André, Thomas; Delphine, Marie-Louise, Blanche, Berthe (madame J.-Roméo Racine). Un de ses fils, François mourut aviateur, lors de la guerre de 1914-18. Trois de ses enfants vivent encore; Thomas et André, employés-civils à Québec, Louis propriétaire de la buanderie du Saguenay, à Chicoutimi. Ajoutons qu'il était le frère de Mgr F.-X. Belley, curé à la Cathédrale, à Saint-Félicien, à la Baie Saint-Paul, vicaire général de notre diocèse de 1894 à 1907. Il était aussi le frère de Mère Saint-François-Xavier, des Ursulines de Roberval.

L'avocat Belley, comme on l'appelle encore ici, est resté une figure marquante de sa génération. Député d'un immense territoire qui comprenait alors les trois comtés Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Charlevoix-Saguenay, de 1892 à 1896, il se montra entièrement dévoué à l'endroit d'une région qui ne lui ménagea pas son admiration. En janvier 1893, on le fête au cours d'un banquet à l'hôtel McLean de Saint-Alphonse et, un peu plus tard, à l'hôtel Martin, à Chicoutimi. Le premier député de la région à visiter tout son comté, y compris la section de Godbout jusqu'à la Pointe-aux-Esquimaux, il est reçu en triomphe à ce dernier endroit, le 28 septembre 1893.

D'une éloquence qui connaissait tous les secrets du métier, il brillait d'un même éclat à la Chambre des Communes et dans ses campagnes électorales. D'un physique imposant et vigoureux, il jouissait d'un don de répartie peu commun. Que de fois, on vint l'entendre, dans des mémorables assemblées contradictoires, pratique électorale du temps, qu'il tenait face au vieux Palais de justice, sur la propriété du notaire David Maltais, aujourd'hui, celle de Me Jean Pelletier.

Pour sa région il fut d'une activité sans borne. Il disait, à la fête qu'on lui fit à Saint-Alphonse, en janvier 1893; "Autrefois, les sénateurs romains portaient à la main une baguette d'or en signe d'hon-

neur attaché à leur charge. Cette baguette d'or représente de plus le devoir qui lui incombait de défendre le peuple contre les ennemis du dedans et du dehors". Il ajoutait que "pareille tâche lui avait été confiée par ses électeurs et, qu'il en avait conscience". Il aima d'un amour particulier sa petite patrie. Il rêva pour sa ville un grand avenir. Il fonda, pour révéler ses projets à ses concitoyens, le *Journal*, feuille à durée éphémère, qui parut pour la première fois le 16 août 1899 et vécut jusqu'en 1901. Avocat de la Compagnie Price, il déploya tous ses efforts pour qu'elle établisse un moulin à Chicoutimi. Il ne réussit pas cependant dans ses démarches.

Chez lui, cependant, pas d'esprit de clocher. Les destinées de sa région le préoccupèrent autant que celles de sa ville. Le discours qu'il prononça à Saint-Alexis le 29 juin 1924, lors du dévoilement du Monument aux Vingt-et-un, nous en rapporte l'écho: "Sous le souffle de l'inspiration que la Providence met dans l'âme des vaillants, disait-il, ils résolurent, comme Abraham, de s'éloigner de leurs parents et de la maison de leurs pères, pour répondre à la voix qui promettait de les bénir, de rendre leurs noms célèbres et de recevoir en partage une nouvelle terre de Chanaan, d'où sortirait un grand peuple... La cononisation du Saguenay, comme celle de la Province de Québec, s'est faite par l'initiative, l'effort, le courage, l'ambition, l'intelligence de nos pères. Ce n'est pas en baillant aux corneilles, comme le fait un Chapdelaine, que l'on a réussi à fonder et à développer le Royaume du Saguenay". Tout le temps qu'il fut député, il voulut mettre en valeur cette immense région du Saguenay. Aussi a-t-il travaillé de tout son pouvoir, durant son séjour à Ottawa, pour développer ses ressources agricoles, forestières et minières. Dès le premier février 1893, dans une lettre circulaire, il met les curés de la région au courant du Bulletin publié par la Ferme expérimentale d'Ottawa. Il organise même un voyage peu coûteux à cette ferme, pour que nos agriculteurs puissent aller se renseigner sur place. Il avait la conviction intime que la terre saguenéenne pouvait faire vivre son homme. Pour le bénéfice de la Société d'Agriculture du comté, dont il fut le président de 1892 à 1895, il fit adopter, en 1893, une loi qui pourvoyait à la nomination d'un inspecteur de graines fouragères.

Sur la scène parlementaire, il étend ses vues à l'échelle nationale. Conservateur, il adopte sans restriction, l'oeuvre des Bleus. Dans son discours sur le budget, en 1893, le 9 mars, il fait l'éloge de leur politique passée. C'est lors de cette session qu'il vote avec le gouvernement, en faveur de Clark Wallace, député de York-Ouest, un orangiste, qui avait dit qu'il prendrait les armes contre l'Angleterre si elle affranchissait les catholiques d'Irlande. Il s'en défendit auprès de ses accusateurs en disant qu'il ne voulait pas voter contre son chef, Thompson. Lors des discussions sur le budget, la même année, il réclame la protection nationale dans le commerce avec les Etats-Unis. En 1894, aux cours de délibérations identiques, il s'élève contre l'exode des nôtres outre-quarante-cinquième et réclame une poli-

tique de colonisation pour le Saguenay. En juin de la même année, il revendique pour les juges de son district le même salaire que celui que l'on accordait à ceux des autres régions. En juillet, il répond fièrement à M. Tarte, député de l'Islet, qui avait accusé de corruption la magistrature du Québec.

En 1895, il prend une part active au débat sur les écoles du Manitoba. Il s'y montre avec toute sa fougue patriotique, surtout lors de la session de 1896. C'est à ce moment critique qu'il prit une attitude vraiment digne d'admiration. Il n'eut pas peur de s'opposer franchement à la politique des libéraux. "Votre politique de conciliation, déclarait-il le 19 mars 1896, c'est la capitulation; c'est le lâche abandon de la cause de la minorité, c'est la défaillance coupable du pouvoir central devant l'outrage, la révolte, c'est l'ignominieuse admission que le parlement de ce pays n'est plus en état de faire respecter la constitution dont il est le suprême gardien, c'est la peur, c'est la politique des lâches et des peureux."

Il faudrait citer tout au long, les propos qu'il tint, au cours de cette séance épique du 10 avril 1896. L'assemblée avait siégé toute la nuit pour discuter cette fameuse question des écoles. Malheureusement, l'heure avancée de la nuit avait été cause de nombreuses absences et, en particulier, de celle des députés libéraux du Québec. Aux petites heures, tel un général qui veut dénombrier son armée, le député Belley fit l'appel des représentants libéraux du Québec. "Où sont-ils les libéraux du Québec, claironnait-il de sa voix vibrante?" Et au silence qui faisait suite à ses paroles, il répondait: "Dans leur lit, couchés." C'est alors qu'il reprit, l'amertume dans le coeur et sur les lèvres: "J'ai cru pendant longtemps que sur cette question des écoles tous les bons citoyens rémiraient leurs voix et leurs efforts dans un moment d'expansion patriotique pour résister aux contempteurs de la loi, comme on résiste à un danger national. J'ai cru pendant longtemps que sur cette question, le Parlement, à un moment donné, se lèverait sans distinction de parti, de croyances ou de races, pour offrir au faible et à l'opprimé le secours de sa force et de son autorité. Vaine illusion que tout cela... Le peuple nous a envoyés ici pour travailler et, aux prochaines élections, le peuple ne demandera pas à ses députés: Avez-vous bien dormi? Non, le peuple leur demandera: Avez-vous bien travaillé? Alors à ceux qui ont dormi le peuple dira: "Puisqu'il vous faut tant dormir, restez chez vous et je vais envoyer en Chambre des gens qui travailleront au lieu de dormir".

Malgré ce geste, qui n'était pas sans lui assurer beaucoup de prestige auprès de ses électeurs, ces derniers, aux élections suivantes, retournèrent aux Communes un ancien député, Paul-Vilmont Savard.

Ce fut peut-être un bien pour l'avocat, que cette retraite de la vie politique active. Je dis active, car il ne dit pas un adieu définitif à cette vocation. Et quand, dans le ministère Meighen, il fallut remplacer l'honorable Blondin, nommé sénateur, ce fut à l'a-

vocat Belley que fut confié le portefeuille des Postes. Il se présenta dans le comté Charlevoix-Saguenay, pour y être défait, en même temps que ce cabinet éphémère. Il n'avait été à cette fonction que du 21 septembre ou 29 décembre 1921. On peut dire que depuis 1896 il s'est donné surtout à la pratique de sa profession, pour y dépenser ses dons d'habile plaideur. On se souvient encore dans notre région du plaidoyer qu'il prononça pour la défense de Joseph Maltais, plaidoyer qui assura l'immunité à son client. L'événement bouleversa tellement le petit peuple du Saguenay, que l'on demanda avec instance qu'une édition en soit faite. C'est ce que firent les Presses G. Delisle, le 7 février 1905. Ce plaidoyer, prononcé au soir du 26 janvier précédent, est un magistral exposé de la cause, à la dialectique serrée, au pathétique mesuré et touchant. A Québec, devenu Conseiller du Roi et Procureur de la Couronne, il ne cessa de plaider, se méritant la réputation d'avocat redoutable et fortement versé dans les Affaires municipales.

Il nous resterait à dire un mot de son style. Sans verser dans l'exagération, nous retrouvons dans ses discours toutes les qualités propres à l'orateur; abondance, vivacité, mouvement, connaissance de tous les procédés de l'Ecole. Et surtout, c'est ce qui nous réjouit quand nous lisons nos premiers orateurs saguenéens, une belle, vaste et authentique culture, témoignage évident d'une vie consacrée à l'étude et à la recherche des valeurs vraiment humaines.

#### Oeuvres. —

Plaidoyer pour Joseph. — Chicoutimi. Presses G. Delisle, 1905.

Hansard de la Chambre des Communes.  
— 1892 - 1896.

Quelques extraits de discours, conservés aux archives de la Société Historique du Saguenay.

Abbé Raymond Desgagné.

(1) SAGUENAYENSIA, Vol. I, no 6.

---

#### Les archives de famille

---

*Chaque famille devrait avoir ses archives, conserver avec un soin jaloux tout ce qui peut lier les générations nouvelles aux anciennes. C'est ainsi que se créent les traditions. L'on ne sait pas assez comme il est précieux de sentir du passé derrière soi, et quel trésor se constitue, pour l'histoire générale, dans la présentation de tous les documents particuliers. Surtout quand un membre de la famille a tenu un rôle dans l'Eglise, la politique ou les lettres, tout ce qui émane de lui est infiniment précieux; et il faudrait garder toutes les manifestations de sa pensée, toute chose où s'est inscrite la PULSATION DE SA VIE.*

Henri d'Arles,  
(La Presse, 18 février 1925).

# Mémoires d'un vieillard

*Alphonse Parent*



*J'ai eu la chance de rencontrer M. Alphonse Parent au chalet de M. Jos.-O. Gagnon à Laterrière. Nous avons causé un petit bout d'après-midi, le 28 juin 1934; malheureusement la voiture est venue trop tôt me chercher et je n'ai pas pu revoir cet excellent vieillard, qui comptait alors 80 ans révolus et qui "connaissait son Roberval comme le creux de sa main".*

*Nous possédons d'autres notes recueillies de lui par des membres de sa famille; nous leur réservons une place dans la revue plus tard. Nous croyons préférable de nous limiter ici à la consultation de 1934, en dépit du défaut de ces notes incomplètes.*

V. T., ptre.

Mon père, Jean-Baptiste Parent, était frère d'Etienne Parent, le journaliste. (1) La famille était de Beauport. Je n'ai vu mon oncle Etienne que trois ou quatre fois; il a émigré à Ottawa.

C'était le curé Tremblay (de Beauport) qui avait encouragé papa à venir s'établir: "Qu'est-ce que tu vas faire de tes garçons?... Va au Lac Saint-Jean."

Mon père s'était acheté une terre à tâtons. Mes frères Ernest et Johnny — celui-ci était marié — étaient venus avant lui cultiver et faire une petite maison. Rendu là, papa dit: "Moi je ne reste pas; je pensais que c'était mieux que ça". La mère dit: "Retourner avec les enfants à Québec?" et elle tenait bon. Mon père, toujours convaincu de retourner là-bas, a tout laissé dans les caisses. Au bout de trois ans les caisses étaient encore là. Le feu de 1870 les a brûlées sans qu'on sache ce qu'il y avait dedans. (2)

Mon père, après le feu, était bien découragé. Il est allé à Québec pour essayer de collecter quelques mille piastres qui lui étaient dues; il a trouvé son créancier mourant et il a tout perdu ça. Mais ici, le bon Dieu y a vu, vous savez. Après le feu, ce sont les tourtes qui arrivent en abondance. Le poisson venait au bord de l'eau se faire prendre tout seul. Moi-même j'ai pris des brochets à la main; vingt-sept saumons dans un avant-déjeuner!

On était montés 7 enfants: 5 garçons et deux filles, et papa et maman. On a monté en bateau jusqu'à Saint-Alexis. C'était un petit bateau, pas gros, à peu près comme le *Sainte-Anne* (3). Il était à vapeur. Il a péri ce bateau-là. On a traversé le lac Kénogami sur le petit bateau de Pierre "Romaine"; il avait été construit par lui et marchait avec des brimbales. On a suivi ensuite par terre les chemins de portage jusqu'à la rivière Métabetchouan. Là il y avait le Poste, peu de bâtisses; il y avait aussi la chapelle, qui a été transportée à la Pointe Bleue. A Hébertville il n'y avait qu'une maison, une cabane de vieux pêcheur. De Métabetchouan à Roberval, la famille a fait le trajet en chaloupe, moi par terre avec la voiture, à travers les souches. Le cheval a traversé les rivières à la nage.

J'avais 11 ans quand on est arrivés. J'avais 15 ans au Grand Feu. Le feu de 1870 avait épargné notre voisin Hubert Tremblay, sa maison seulement, pas sa grange. Il arrosait le toit quand le feu en a jailli et l'a enveloppé; il a roulé sur le toit et jusqu'à terre. Son fils l'a jeté au ruisseau pour l'éteindre. Le lendemain il est venu chez nous; mon père n'a pas pu le reconnaître. Le feu a épargné une autre maison près de l'église de Notre-Dame (qui n'était pas là dans le temps), celle de Côme Girard.

Il n'y avait pas d'église quand on est arrivés, mais seulement un petit campe en bois rond. Monseigneur est venu placer l'église. Le déplacement

était d'environ un mille; il ne plaisait pas à tous. Deux hommes sont venus arracher la croix (que Mgr avait plantée); ils l'ont mise dans leur voiture pour la ramener à la première place; le cheval est tombé mort. Alors la peur les a pris. L'église s'est bâtie. Il y en a un qui s'est "reviré" et qui a voulu y mettre le feu... Il n'a été que quelques mois de travers; il a suivi les autres qui sont revenus petit à petit.

C'était le curé Prime Girard. Il avait un frère voisin de la première église, en bas. L'église a été transportée chez Israël Girard. Lui était arrivé avant nous. Monsieur Girard avait eu une difficulté avec deux gars qui avaient voulu le battre. Monseigneur a envoyé M. Magloire Tremblay, curé de Beauport. C'est là qu'il a vu le Lac Saint-Jean. Il n'avait pas froid aux yeux. Après la messe, il sort et invite les mécontents à dire ce qu'ils ont contre le curé. Rien... Il les avise de se tenir tranquilles et les menace de les cogner. Ça c'était avant notre arrivée, deux ou trois ans avant.

M. le curé Girard est mort à Roberval. Ça c'était un saint homme! Il parlait du nez, mais il prêchait pas mal; c'était pas malaisé de contenter notre bon et pauvre monde. Il parlait tout uniment. Ensuite est venu M. Delège; il est mort à Chambord.

Le premier moulin et les meules ont été construits par Thomas Jamme. La moulange était un gros caillou. Elle a servi longtemps; elle nous faisait du bon pain brun. Le pain des meules est beaucoup meilleur que l'autre.

Avant Scott il y avait aussi un moulin à scie; Arthur et Thomas Du Tremblay avaient acheté les deux moulins, à farine et à scie, de Thomas Jamme et les avaient installés sur la même chute. Scott est arrivé après le chemin de fer, en même temps que Beemer. On prétend que le moulin Scott sciait 1200 billots par 24 heures; mais je ne crois pas ça. Quand le feu a pris la première fois, du temps du curé Lizotte, il y avait en arrière trois ou quatre grosses maisons en feu; le feu était pris dans la moulée. M. Lizotte prend une "slappe" (4) et trace une ligne; le feu a scrupuleusement respecté cette ligne.

Plus tard, quand le moulin a brûlé, c'était du temps du curé Paradis. En arrière du moulin il y avait un tas immense de "recipures" de bois gommeux en feu; le vent portait sur le moulin et la "shop". Scott dit: "Le moulin on peut le rebâtir, mais la "shop" c'est fini." M. Paradis demande un homme pour passer entre les deux, se faire montrer le chemin. Le feu s'orientait ailleurs à mesure qu'il passait; il s'est arrêté là. Le mur calciné s'est éteint de lui-même. Une fille, Américaine, dit à son père: "Je me mets catholique; nos ministres ne savent pas faire cela". A l'Hôtel on causa beaucoup du fait dans la soirée.

Quand on est arrivés à Roberval, il y avait les familles suivantes: —

1. A la vieille chapelle, M. Prime Girard.
2. Dans l'Anse: Yves Girard, Ismaël Girard et un Tremblay, Protais Guay, Jean-Marie Potvin, Tommie et Simon Chaineau.
3. A la rivière Ouiatchouan, un nommé Ouellet qui était monté avec nous. (5)
4. Léandre Girard.
5. Octave Boivin.
6. Charles Boivin.
7. Célestin Boivin "Roch".
8. Ambroise Jamme, frère de Thomas.
9. Côme Girard, à l'église Notre-Dame.
10. Pître Paradis avec son père.
11. Fardina (Ferdinand) Harvey.
12. Nous autres: Jean-Baptiste Parent. Mon père a donné le bas de sa terre aux Soeurs (Ursulines) pour leur permettre de s'installer. On avait demandé \$1,100 pour construire les bâtisses: une maison de 60 sur 30 pieds, les bâtiments (grange et étable), qui ont été défaits et transportés. Mon père est arrivé en dessous, mais on était contents, on avait les Soeurs.
13. Hubert Tremblay.
14. Charles Guay.
15. Thomas Fortin.
16. Michel Guay.
17. Thomas Jamme, à la rivière Ouiatchouanish.
18. Hubert Villeneuve, grand-père d'Hubert.
19. Joseph Villeneuve, sur les côtes.
20. Elie (?) Harvey.
21. Joseph Tremblay.
22. Jean Morel, le dernier.

Tous avaient des petits camps, et tout ce monde a passé au feu de 1870.

A Saint-Prime, il y avait quelques habitants. C'est d'Onésime Chalifour, qui restait alors sur sa terre de Saint-Prime, que nous avons acheté notre terre de Roberval. François et Isaïe Lapière, des premiers de Saint-Prime, venaient de Château-Richer. Ils étaient garçons et ils venaient chez nous quand ils venaient à la messe.

Mon père, avant de venir au Lac Saint-Jean, était *foreman* d'un moulin à Beauport. Il était au Séminaire et il portait la soutane ou était près de la prendre quand éclatèrent les troubles de 1837. Il dut sortir; les troubles durèrent trop; il resta en dehors et changea d'idée. M. le curé Prime Girard lui parlait en latin quand il voulait n'être pas compris de nous.

Mon oncle Etienne Parent publiait Le CANADIEN. Le gouvernement le fit jeter en prison et le CANADIEN continua de paraître, ce qui intriguait énormément le gouvernement. Ma tante lui apportait le dîner enveloppé dans du papier blanc. Il se faisait apporter une plume d'oie et un gros oignon; puis, quand il avait pris son dîner, il taillait sa plume, la plongeait dans l'oignon et écrivait sur le papier. L'inspecteur, quand la femme sortait, ne voyait rien sur le papier. Rendue chez elle, l'imprimeur exposait l'écriture au soleil et les traits se dessinaient jaunes comme de l'or.

(Ici je reprends une à une les familles pionnières mentionnées plus haut et je demande à M. Parent de me dire ce qu'elles sont devenues).

Yves Girard: c'est une famille éteinte. Ses deux garçons sont morts célibataires; sa fille s'est peut-être mariée. Elle était laide, comme tous Girard. Yves, on l'appelait "le vieil ours". Il fils de

Ismaël Girard, je crois qu'il n'avait pas d'enfants. La famille de Come Girard a gagné le Minnesota; je crois que là-bas comme ici ils étaient cultivateurs. Les Chaineau sont disparus. L'un d'eux avait un fils, qui est parti pour les Etats-Unis; l'autre n'avait qu'une fille, qui est morte.

A vingt arpents en bas de l'église, proche du lac, il y avait un carré de maisons qui vient de s'écrouler, maison en pièce sur pièce; c'est la maison de Protais Guay. Pendant quelques mois le ministre protestant Côté est venu y faire les offices. Après le Feu (de 1870), le père de Protais Guay est venu voir papa, qui lui a demandé: "As-tu brûlé? — Non. J'ai promis au bon Dieu que si je réchappais je donnerais du grain de semence à tous ceux qui n'en avaient pas." Mon père s'en fut en chercher; à l'automne il a reçu un compte... Plus tard ça s'est mis à aller mal; ils ont eu des ennuis, des difficultés.

Léandre Girard, un de ses garçons est parti pour les Etats... Une de ses filles, religieuse Ursuline, a brûlé dans le couvent. Son fils Edmond est mort il y a deux ans. (6) Au feu du couvent, moi qui connaissais tout dans la maison, si la supérieure avait dit qu'il y avait des Soeurs dedans et où se trouvaient les papiers, j'aurais pu tout sauver. Sept Soeurs ont brûlé et les papiers aussi. Le bon Dieu a voulu ça pour que ça aille mieux. Après les religieuses ont "ressout" vite.

Octave Boivin et sa femme sont morts à Roberval. Leur fille a pris le bord des Etats. Charles Boivin a un de ses fils qui reste à Roberval; c'est un très digne homme. Il en avait un autre; je ne sais pas où il est. Célestin Boivin n'avait qu'un garçon, "Petit Célestin", qui est mort sans enfants. Sa femme s'est remariée avec un Villeneuve. La maison de Célestin Boivin a échappé au Grand Feu. Elle avait été construite l'année de notre arrivée; elle était couverte en bardeaux cloués à la cheville. C'était un travail: on faisait un trou avec une vrille, puis on y plantait une chevillote de bois. Je l'ai vu travailler. Quelle patience! C'était la seule maison couverte en bardeaux. Elle est dans l'Anse, en bas de chez Protais Guay.

Thomas Jamme avait trois garçons et deux filles. Les filles sont mariées à Roberval. Celle qui était mariée à François Gagnon s'est aussitôt mariée avec un autre, après la mort de Gagnon, et

est partie pour les Etats-Unis. L'autre a marié un métis du nom de Provost. Un des garçons a marié la soeur du curé Lizotte... Chez Ambroise Jamme, c'était du bon monde; ils n'avaient pas le moyen comme chez Thomas, mais ça allait bien.

Côme Girard a trois de ses garçons dans l'Alberta, un autre à Montréal. Deux filles sont mariées à Saint-Félicien; elles étaient mariées avant moi, je ne les ai pas revues. Il n'y a plus personne de cette famille à Roberval.

Ferdinand Harvey, son bébé a été élevé par Euloge Ménard...

- 
- (1) Etienne Parent a été représentant du comté de Saguenay à l'Assemblée législative du 2 avril 1841 au 14 octobre 1842.
  - (2) Ces détails mettaient à 1867 l'arrivée de la famille Parent à Roberval. Les chiffres donnés plus bas au sujet de l'âge du garçon (de 11 à 15 ans) reporteraient à 1866.
  - (3) On veut parler du traversier entre Châteaumont et Sainte-Anne.
  - (4) De l'anglais slab. On emploie encore souvent ce mot pour désigner une dosse, soit la première tranche d'un billof scié soit la bordure détachée d'une planche et portant l'écorce.
  - (5) Désiré dit "Désir" Ouellet. Une petite rivière qui tombe dans la rivière Oulatchouan porte son nom.
  - (6) Des mémoires d'Edmond Girard ont été publiés dans la livraison de septembre-octobre 1960.
- 

### Importante de la petite histoire

L'histoire est une école d'énergie. Elle est la sauvegarde des peuples, qu'elle fortifie par l'union du présent au passé. En notre Canada français, malheureusement, elle a été longtemps négligée. Au lieu de nous retremper au contact des morts, nous avons méconnu leur enseignement et nous sommes détachés d'eux. D'où l'affaiblissement du sens national, qu'il importe de raviver si nous voulons réaliser l'épanouissement complet de notre nationalité.

Des diverses façons d'exprimer le passé, il n'en est guère de plus savoureuse que la petite histoire. Si elle ne s'attarde pas à dégager la philosophie des faits, elle étudie dans la vie des peuples les choses communément ignorées, elle observe les moeurs au jour le jour, tâchant de reconstituer le caractère des hommes et la physiologie matérielle du temps. Elle est le complément des grands travaux historiques, quand elle n'est pas leur source. Plus qu'eux, la plupart du temps, elle éclairera les époques disparues.

... Plus que l'autre (la grande histoire), elle se penche sur la vie intime des ancêtres. Elle rédige les mémoires des familles et les annales des villes, nous met en rapport avec les générations qui nous précèdent. Par l'étude des textes vieillies, l'examen des institutions et des événements, elle reconstitue les assises des sociétés. Elle évoquera les religions et les soucis d'ordre moral, les traditions, les manières de vivre, de manger, de s'habiller, les particularités du langage. Elle est comme l'épée du peuple.

Harry BERNARD,  
(Almanach de la Langue française.)

COMPLIMENTS DE

## AUBIN & FILS ENR.

DIRECTEURS DE FINERAILLES  
3 SALONS A VOTRE SERVICE  
EXPERIENCE DE 3 GENERATIONS

Tél.: LI 3-3331

412, rue Jacques-Cartier Est

CHICOUTIMI

Compliments de

## Raoul BLACKBURN

MACHINES ET AMEUBLEMENT DE BUREAU

SERVICE DES ELECTRO-STENCILS

Avec les électro-stencils et le Rex-Rotary M-4, vous devlendrez votre propre imprimeur et vous aurez de beaux imprimés plus rapidement et à moins de frais.

SERVICE ELECTRONIQUE

350, avenue Bégin

CHICOUTIMI, P. Q.

Hommages de

## LEDUC & FRÈRES LTÉE

DEVANTURES DE MAGASINS  
VITRES THERMOS MIROIRS  
VITRAGE

Tél.: LI 3-1466

219 Est, rue Racine

CHICOUTIMI

Compliments de

## SIQUI TIRE SUPPLY & SERVICE INC.

Distributeur GOODYEAR

Tél.: LI 3-1873

148, Boulevard Lamarche Est — CHICOUTIMI

## PAUL NADEAU, A.G.I.F.

ARPENTEUR - GEOMETRE

Tél.: LI 3-5240

245 Est, rue Racine

CHICOUTIMI

Compliments de

## LAJOIE & FRÈRE ENR.

Plomberie - Chauffage - Couverture  
Ventilation - Brûleur à l'huile

Tél.: LI 3-1515 - 16

G.-R. LAJOIE

C.-A. LAJOIE

232, TESSIER

51, PRICE Est

Tél.: rés. LI 3-3747

Tél.: rés. LI 3-4835

46 Ouest, Jacques-Cartier

CHICOUTIMI

Compliments de

**Les Entreprises Electriques  
Enr.**

Spécialités :

MOTEURS - GENERATEURS  
CARTEURS

252, rue Bégin

CHICOUTIMI

Compliments de

**Wells & Fils Ltée**

Matériaux de construction

Plomberie — Chauffage

Tél: LI 3-4497

267, boulevard Lamarche

CHICOUTIMI

Compliments de

**Hudson's Bay Company**

INCORPORATED MAY 1870

NOUVEAUTES — MEUBLES

CARRE DAVIS

TEL.: LI 8-4651

ARVIDA

COMPLIMENTS DE

**Gagnon**  
Frères

Meubles et Nouveautés

CHICOUTIMI

Compliments

**SWANSON ENTERPRISES CO.**  
**CHARS USAGES**

Coin Ste-Anne et Price  
652, Blvd St-Ignace

Tél.: LI 3-0727  
Tél.: LI 3-0727

Compliments de

**DELISLE & DAoust**

Ingénieurs civils

365 Est, rue Racine

CHICOUTIMI

Hommages de

**WILLIAM GRAVEL**

Ingénieur conseil

31 Ouest, rue Racine (Suite 210) Chicoutimi

Compliments de

**Ruelland & Smeard**  
LIMITÉE

Nouveautés et chaussures en gros  
Case postale 667 — Liberté 3-3339

456, rue du Havre

CHICOUTIMI

Hommages de

**MEUBLES**  
**POVIN TREMBLAY Ltée**  
ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

Meubles et accessoires électriques

3 magasins à votre service

255, ave Ste-Anne 419, rue Racine 155, 1ère Rue

Chicoutimi  
LI 3-7705

Chicoutimi  
LI 3-0201

Port-Alfred  
LI 4-3329

Compliments

**LES INDUSTRIES SAGUENAY LTEE**

Grossistes en produits d'acier

— Plaques et feuilles de toutes dimensions —

— Fer en barres de toutes catégories —

178, 1ère Rue

PORT-ALFRED

Compliments de

**La Cie de Ferronnerie**  
**Générale Limitée**

422 Est, rue Racine

Tél.: LI 3-3166

CHICOUTIMI

Hommage

**LE PHARE**, une institution saguenéenne,  
souhaite une très longue vie à  
Saguenayensia et à tous les membres  
de la Société Historique du Saguenay!

*Jacques Bergeron,*  
Directeur.

COMPLIMENTS DE

*Côté Boivin & Cie Inc.*

155, RUE SALABERRY

CHICOUTIMI

TEL.: LI 3-8923

Compliments de

**Lemieux & Pedneault Enr.**

ASSURANCES

Raymond Lemieux, C d'A. A.  
Louis-Henri Harvey, B.A., L.S.C., F.I.I.C.  
Jacques Lemieux, C. d'A. A.

Tél.: LI 3-3369

365 Est, rue Racine

CHICOUTIMI

Compliments de

**SAGUENAY PREMIX, INC.**

BETON PREPARE

ST-JEAN-EUDES

TEL.: LI 8-4686

pour vos diamants, bagues, jones  
ou tout autres cadeaux  
CONSULTEZ TOUJOURS

Compliments de

**MARCEL GILBERT**

IMPORTATEUR EN BIJOUTERIE

Importateur en bijouterie

450, Place d'Armes

CHICOUTIMI

Tél.: LI 3-6070 - LI 3-8406

COMPLIMENTS DE

Votre manufacturier local  
de vêtements

**Laflamme**  
& Cie Ltée

La seule organisation du genre dans la région

317-321 Est, rue Racine

CHICOUTIMI

COMPLIMENTS DE

**PIERRE-E. LABERGE INC.**

AGENTS ET COURTIERS GENERAUX D'ASSURANCES

369 EST, RUE RACINE

CHICOUTIMI

TEL.: LI 3-3318

AVEC LES COMPLIMENTS DE



## Le Conseil de la Cité de Chicoutimi

Son Honneur le Maire ROSAIRE GAUTHIER

E C H E V I N S :

Maurice LAQUERRE, Ing. P.

Roland ROY

Antoine IMBEAU

Charles GIRARD

Eddy MARTIN

Marcel DROLET

Ernest GAUTHIER

Edgar TREMBLAY

Benoit PINEAULT.

Gaston CARRIER  
Greffier.  
Roland ANGERS  
Procureur.  
Lorenzo TREMBLAY  
Trésorier.

Léopold FORTIN, Ing. P.  
Gérant.  
Joseph DANDURAND  
Juge Municipal.  
Albert GRAVEL  
Chef de Police.

COMPLIMENTS DE

## DUNBRICK, LIMITEE

(J.-B. THEBERGE, Prop.)

### BLOCS — BRIQUES — TUILES

Tél.: LI 3-7793

596, rue Price Ouest

CHICOUTIMI

Compliments de



DISTRIBUTEURS

CHEVROLET — OLDSMOBILE — CADILLAC — CAMIONS CHEVROLET  
CORVAIR — ENVOY

80 Est, rue Racine

Tél.: LI 3-7721

CHICOUTIMI, P. Q.



**QUEL REGAIN DE FRAÎCHEUR**  
quelle joie de vivre ... grâce à Coke !  
Rappelez-vous, Coke est le meilleur  
rafraîchissement



*Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée*

**GAGNON & LAPOINTE INC.**  
JONQUIERE, P. Q. TEL. : LI 7-3661